

ROYAUME DU MAROC



المملكة المغربية

المنذوبية السامية للتخطيط

HAUT - COMMISSARIAT AU PLAN

# LA POPULATION ACTIVE DE LA RÉGION DU GHARB-CHRARDA-BENI HSEN

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL  
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

DIRECTION REGIONALE  
GHARB - CHRARDA - BENI HSEN  
(2013)

## Sommaire

<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>3</b>
<b>Liste des graphiques.....</b>	<b>7</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>11</b>
<b>Chapitre I : Volumes et structures de la population active.....</b>	<b>15</b>
I.1. Population régionale : structures et tendances .....	15
I.1.1. Type d'activité et milieu de résidence .....	15
I.1.2. Population provinciale : structures et tendances .....	16
I.1.2.1. dynamique provinciale de la population active.....	16
I.1.2.2. Population active provinciale : structure selon le milieu de résidence .....	17
I.2. Structures démographiques des actifs .....	18
I.2.1. Structure des actifs selon le milieu et le sexe.....	18
I.2.2. Structure des actifs provinciaux selon le sexe .....	19
I.2.3. Structure des actifs selon les groupes d'âges fonctionnels	20
I.3. Taux d'activité .....	21
I.3.1. Taux d'activité au niveau régional.....	21
I.3.2. Taux d'activité au niveau provincial.....	22
<b>Chapitre II : Population active occupée : volumes et structures .</b>	<b>27</b>
II.1. Caractéristiques démographiques et économiques des actifs occupés .....	27
II.1.1. Volumes et structures des actifs occupés.....	27
II.1.2. Taux d'occupation .....	29
II.1.2.1. Taux d'occupation au niveau régional.....	29
II.1.2.2. Taux d'occupation au niveau provincial.....	32
II.2 Caractéristiques culturelles des actifs occupés .....	35
II.2.1 Niveau régional.....	35
II.2.1.1 Taux d'analphabétisme des actifs occupés .....	35
II.2.1.2 Niveau d'instruction des actifs occupés .....	36

II.2.1.3. le plus haut diplôme obtenu (PHD) .....	39
II.2.2. Caractéristiques culturelles des actifs occupés au niveau provincial.....	41
II.2.2.1. Taux d'analphabétisme des actifs occupés .....	41
II.2.2.2. Actifs occupés et niveau d'instruction.....	43
II.2.2.3. Actifs occupés et plus haut diplôme (PHD) .....	47
II.3 Secteurs et branches d'activité.....	51
II.3.1 Structure des actifs occupés selon les branches d'activité	51
II.3.2 Travail des enfants et branches d'activité.....	53
II.4. Structures professionnelles des actifs occupés .....	54
II.4.1. Structures professionnelles des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus .....	54
II.4.2. Structures professionnelles des enfants actifs occupés.....	56
<b>Chapitre III : Chômage : niveau et principales caractéristiques. 61</b>	
III.1. Caractéristiques démographiques et spatiales des chômeurs	61
III.2. Taux de chômage selon les principales caractéristiques .....	63
III.2.1. Caractéristiques du chômage selon le sexe et le milieu de résidence .....	63
III.2.1.1. Niveau régional .....	63
III.2.1.2. Niveau provincial .....	65
III.2.2. Taux de chômage et caractéristiques culturelles .....	67
III.2.2.1. Niveau d'instruction .....	67
III.2.2.2. Le plus haut diplôme (PHD) .....	68
III.3. Structures professionnelles des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2).....	69
III.3.1. Analyse en volume des CH2 .....	69
III.3.2. Situation dans la profession des CH2.....	70
III.3.3. Affectation des CH2 : secteurs d'activité.....	72
<b>Conclusion .....</b>	<b>79</b>
<b>Annexe n°1 : Concepts et définitions .....</b>	<b>83</b>
<b>Annexe n°2 : Tableaux statistiques.....</b>	<b>85</b>

## Liste des tableaux

Tableau 01 : Population régionale selon le type d'activité et le milieu de résidence .....	15
Tableau 02 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population régionale par type d'activité et par milieu de résidence entre 1994 et 2004 (%) .....	17
Tableau 03 : Structure des actifs par province et par milieu de résidence (%) .....	18
Tableau 04 : Structure de la population active par milieu de résidence et par sexe .....	19
Tableau 05 : Structure de la population active par province et par sexe .....	19
Tableau 06: Taux brut d'activité par sexe et par milieu .....	21
Tableau 07 : Taux bruts d'activité selon la province et le milieu de résidence .....	22
Tableau 08 : Taux brut d'activité par province et par sexe (%).....	23
Tableau 09 : Population active occupée selon les groupes d'âges fonctionnels, le sexe et le milieu de résidence (%) .....	28
Tableau 10 : Taux brut et net d'occupation par milieu et par sexe (%) .....	29
Tableau 11 : Taux net d'occupation par milieu de résidence, sexe et groupes d'âges (%).....	31
Tableau 12 : Taux net d'occupation par province et par sexe (%) .....	32
Tableau 13 : Taux net d'occupation provinciaux par groupes d'âges fonctionnels (%) .....	33
Tableau 14 : Taux d'analphabétisme des actifs occupés âgés de 15 ou plus (%) .....	35
Tableau 15 : Taux net d'occupation selon le sexe et le niveau d'instruction (%).....	37
Tableau 16 : Taux net d'occupation selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%) .....	38
Tableau 17 : Taux net d'occupation selon le sexe et le PHD (%) .....	39

Tableau 18 : Taux net d'occupation selon le PHD et le milieu de résidence (%).....	40
Tableau 19 : Taux d'analphabétisme des actifs occupés âgés de 15 ou plus selon le sexe et milieu de résidence (%).....	42
Tableau 20 : Taux net d'occupation provinciaux selon le sexe et le niveau d'instruction (%).....	43
Tableau 21 : Taux net d'occupation provinciaux selon le sexe et le niveau d'instruction (%).....	45
Tableau 22 : Taux net d'occupation provinciaux selon le sexe et le PHD (%).....	47
Tableau 23 : Taux net d'occupation provinciaux selon le milieu et le PHD (%).....	49
Tableau 24 : Répartition des actifs occupés de plus de 15 ans selon les branches d'activité et le milieu de résidence (%).....	51
Tableau 25 : Répartition de la population active occupée (7-14 ans) selon la branche d'activité et le milieu de résidence.....	53
Tableau 26 : population active occupée (âgée de 15 ans et plus) selon la situation dans la profession, le milieu de résidence et le sexe (%). 55	
Tableau 27 : Répartition des enfants active occupés (7-14 ans) selon la situation dans la profession, le milieu de résidence et le sexe .....	56
Tableau 28 : Répartition des chômeurs selon le type de chômage et le milieu de résidence.....	62
Tableau 29 : Répartition des chômeurs selon le sexe et le milieu de résidence.....	62
Tableau 30 : Taux de chômage par milieu de résidence et par sexe .	63
Tableau 31 : Taux chômage par groupes d'âges fonctionnels, par milieu de résidence et par sexe.....	64
Tableau 32 : Taux de chômage provincial par milieu de résidence et par sexe.....	65
Tableau 33 : Taux de chômage selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence.....	67
Tableau 34 : Taux de chômage selon le PHD et le milieu de résidence.....	68

Tableau 35 : Répartition des CH2 selon le milieu de résidence.....	69
Tableau 36 : Répartition des CH2 selon la situation dans la profession, le sexe et le milieu de résidence .....	70
Tableau 37 : Répartition des CH2 selon la situation dans la profession, le sexe et le milieu de résidence .....	71
Tableau 38 : répartition des CH2 selon les secteurs d'activité économique, le sexe et le milieu de résidence.....	73
Tableau 1A : Structure de la population par type d'activité, par milieu et par province (effectifs) .....	85
Tableau 2A : Structure de la population active régionale par groupes d'âges fonctionnels (effectifs) .....	85
Tableau 3A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon le niveau scolaire et le sexe (effectifs) .....	86
Tableau 4A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon le PHD et le sexe (effectifs) .....	86
Tableau 5A : Répartition des actifs occupés analphabètes âgés de 15 ans ou plus selon le PHD et le sexe (effectifs) .....	87
Tableau 6A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon la province, le niveau d'instruction et le sexe (effectifs) .....	88
Tableau 7A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon la province, le PHD et le sexe (effectifs) .....	89
Tableau 8A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon la province, le niveau d'instruction et le milieu (effectifs) .....	90
Tableau 9A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon la province, le PHD et le sexe (effectifs) .....	91
Tableau 10A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon les branches et le milieu de résidence (effectifs) .....	92
Tableau 11A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (effectifs) .....	93
Tableau 12A : Répartition des chômeurs selon le milieu, le sexe et les provinces (effectifs).....	94

Tableau 13A : Répartition des chômeurs selon le milieu et le niveau d'instruction (effectifs).....	94
Tableau 14A : Répartition des chômeurs (CH2) selon les branches, le milieu et le sexe (effectifs) .....	95

## Liste des graphiques

Graphique 01 : Structure de la population active par groupes d'âge et par sexe.....	20
Graphique 02 : Ecart des taux brut d'activité entre 1994 et 2004 par milieu de résidence et par province (%).....	23
Graphique 03 : Taux nets d'occupation par sexe et par milieu de résidence.....	30
Graphique 04 : Ecart des taux net d'occupation par groupes d'âges et par provinces .....	34
Graphique 05 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence.....	36
Graphique 06 : Ecart des TNO entre 1994 et 2004 selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence.....	38
Graphique 07 : Ecart par SEXE des TNO des actifs occupés selon le PHD.....	40
Graphique 08 : Ecart par milieu des Taux d'analphabétisme des actifs occupés selon les provinces.....	42
Graphique 09 : Ecart des TNO (1994-2004) des actifs occupés selon les provinces et le niveau d'instruction .....	44
Graphique 10 : Ecart des TNO entre 1994 et 2004 selon la le niveau d'instruction et le milieu de résidence.....	46
Graphique 11 : Ecart des TNO (1994-2004) des actifs occupés selon les provinces et le PHD .....	48
Graphique 12 : Ecart des TNO entre 1994 et 2004 selon la le niveau d'instruction et le milieu de résidence.....	50
Graphique 13 : Ecart des poids des actifs occupés par secteurs et par milieu de résidence entre 1994 et 2004 .....	52
Graphique 14 : Ecart des poids des enfants actifs occupés par secteurs et par milieu de résidence entre 1994 et 2004.....	54
Graphique 15 : Ecart des taux de chômage selon les régions et le sexe entre 1994 et 2004 .....	66
Graphique 16 : Ecart des poids des CH2 au niveau régional selon la situation dans la profession entre 1994 et 2004 .....	72

Graphique 17 : Ecart des poids des CH2 entre 1994 et 2004 selon le sexe et les secteurs d'activité (Région) ..... 75

# Introduction

---



## Introduction

Les évolutions démographiques qu'a connues la population de la région Gharb Chrarda Bni Hssen, à la fois avant et après le RGPH de 1994, ont non seulement affecté le volume de la population active, mais aussi ses différentes structures (âge, sexe, milieu de résidence, etc.).

L'une des conséquences directes de ces évolutions est l'expansion de la population active, qui peut être considérée comme une des sources de croissance économique. Cependant, en l'absence de stratégies d'accompagnement efficaces, la croissance relativement élevée de la population active pourrait devenir un réel handicap pour le développement régional, dans la mesure où elle pourrait contribuer, entre autres, à l'aggravation du phénomène du chômage.

L'analyse de l'activité économique a toujours figuré parmi les objectifs du recensement de la population. De ce fait, ce dernier constitue une source privilégiée permettant de recueillir les principales informations sur les caractéristiques de la population active aux niveaux les plus fins du découpage administratif.

De telles informations constituent sur le plan quantitatif, les éléments de base pour l'analyse des caractéristiques de l'offre de travail.

Cet essai sera inscrit dans cette perspective, et tentera de décrire en détail les caractéristiques socioéconomiques et démographiques de cette catégorie de la population.

Pour ce faire, ce travail sera subdivisé en trois chapitres :

Le premier traitera, dans un premier temps, de la structure de la population selon quelques caractéristiques de base, à savoir : le type d'activité, le sexe, le milieu de résidence. Par la suite, l'analyse sera focalisée sur la population active, en présentant le détail de ses caractéristiques démographiques, spatiales et culturelles (sexe, âge, milieu de résidence, niveau d'instruction, etc.).

Dans le second chapitre, l'analyse portera sur les actifs occupés en tenant compte, en plus des caractéristiques démographiques et culturelles, de la manière dont les actifs occupés se répartissent selon la situation dans la profession et selon les différentes branches d'activité économique. En outre, il sera question également,

au cours de ce chapitre, de donner l'ampleur du phénomène "travail des enfants" et préciser les secteurs d'activité qui les insèrent.

Le troisième et dernier chapitre traitera du profil socio-économique et démographique des chômeurs. Aussi, est-il intéressant d'analyser, les structures professionnelles des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) et leur répartition selon les secteurs d'activité économique.

**Chapitre I :**  
**Volumes et structures de la**  
**population active**

---



## Chapitre I : Volumes et structures de la population active

Le rythme, relativement élevé, de l'accroissement de la population active (offre de travail) s'est accompagné de certains changements qui ont affecté ses différentes structures. C'est ainsi que l'examen détaillé des caractéristiques socioéconomiques et démographiques de cette catégorie de la population, et l'analyse de son évolution se sont avérées nécessaires, et ce dans l'objectif de permettre une meilleure description de l'offre de travail.

### I.1. Population régionale : structures et tendances

#### I.1.1. Type d'activité et milieu de résidence

La population de la région du Gharb Chrarda Bni Hssen compte, en 2004, près de 1647,9 mille habitants contre 1421,4 dénombrés en 1994, soit un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 1,5 %.

En outre, depuis 1994, la population en âge d'activité s'est accrue selon un rythme annuel moyen de l'ordre de 2,7%, et a pu atteindre 1113,9 mille personnes en 2004.

Les actifs, quant eux, ont évolué de 146,6 mille personnes (605,9 en 2004 contre 459,3 en 1994).

**Tableau 01 : Population régionale selon le type d'activité et le milieu de résidence**

	1994	2004	TAAM (%)
<b>Population Urbaine (en milliers)</b>	<b>564,4</b>	<b>712,4</b>	<b>2,4</b>
Dont : 15 ans ou plus	376,2	505,0	3,0
Actif	193,5	257,3	2,9
Inactif	370,8	455,1	2,1
<b>Population Rurale (en milliers)</b>	<b>857,1</b>	<b>935,4</b>	<b>0,9</b>
Dont : 15 ans ou plus	476,6	608,9	2,5
Actif	265,8	348,6	2,8
Inactif	591,3	586,8	-0,1
<b>Population totale (en milliers)</b>	<b>1421,4</b>	<b>1647,9</b>	<b>1,5</b>
Dont : 15 ans ou plus	852,9	1113,9	2,7
Actif	459,3	605,9	2,8
Inactif	962,2	1042,0	0,8

Source : RGPH 1994 et 2004

Au cours de la période intercensitaire, le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population active a avoisiné 2,7%, soit un taux deux fois plus important que celui de la population totale. Un tel accroissement a permis de renforcer davantage les capacités de production de l'économie régionale.

Selon le milieu de résidence, les actifs urbains sont passés de 193,5 milles en 1994 à 257,3 milles en 2004, réalisant ainsi un TAAM avoisinant 2,9%.

En milieu rural, 348,6 milles actifs ont été dénombrés en 2004 contre 265,8 milles en 1994, soit un accroissement annuel moyen presque trois fois plus important que celui de l'ensemble de la population rurale (0,9%).

Par ailleurs, l'accroissement relativement faible des inactifs au niveau régional (0,8%) est essentiellement le fait du milieu rural qui a connu un accroissement annuel moyen négatif (-0,1%).

En parallèle, l'accroissement relativement élevée des actifs peut être attribué, entre autres, à l'exode continu vers les villes dû au déséquilibre économique et social entre la campagne et la ville (recherche de meilleures conditions de vie) d'une part, et à l'urbanisation de certaines zones rurales d'autres parts.

### **I.1.2. Population provinciale : structures et tendances**

#### **I.1.2.1. dynamique provinciale de la population active**

La population active provinciale a connu une expansion relativement élevée entre les deux derniers recensements. En effet, quel que soit la province, prise en considération, l'accroissement des actifs a dépassé le taux minimum de 2,4% enregistré au niveau de la province de Sidi Kacem. Aussi, l'accroissement, relativement élevé, des actifs des deux autres provinces, notamment Sidi Slimane (3,2%), explique-t-il clairement le taux d'accroissement de 2,8% réalisé à l'échelle régionale.

Selon le milieu de résidence, ce sont les actifs urbains relevant de la province de Kénitra (3,1%), et ceux ruraux de la province de Sidi Slimane (3,7%) qui ont atteint le taux d'accroissement le plus élevé au sein de la région.

En comparaison avec le niveau régional, seule la population active de la province de Sidi Kacem s'est accrue moins rapidement que celle de la région (2,4% contre 2,8% pour la région).

**Tableau 02 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population régionale par type d'activité et par milieu de résidence entre 1994 et 2004 (%)**

		Actifs	inactif	Total
<b>province de Kénitra</b>	Urbain	3,1	2,7	<b>2,8</b>
	Rural	2,7	0,5	<b>1,3</b>
	<b>Total</b>	<b>2,9</b>	<b>1,6</b>	<b>2,1</b>
<b>Province Sidi Slimane</b>	Urbain	2,4	0,3	<b>1,0</b>
	Rural	3,7	-0,1	<b>1,1</b>
	<b>Total</b>	<b>3,2</b>	<b>0,0</b>	<b>1,1</b>
<b>Province de Sidi Kacem</b>	Urbain	2,7	1,7	<b>2,0</b>
	Rural	2,3	-0,6	<b>0,3</b>
	<b>Total</b>	<b>2,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,8</b>
<b>Région</b>	Urbain	2,9	2,1	<b>2,4</b>
	Rural	2,8	-0,1	<b>0,9</b>
	<b>Total</b>	<b>2,8</b>	<b>0,8</b>	<b>1,5</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Par ailleurs, l'examen de la population inactive montre que si pour la province de Kénitra, les deux milieux ont contribué positivement à l'accroissement des inactifs (1,6%), pour les autres provinces cette tendance à la hausse a été amortie par un accroissement annuel moyen négatif des inactifs ruraux ((-0,6%) à Sidi Kacem et (-0,1%) à Sidi Slimane). Ceci a eu comme effet le ralentissement de l'accroissement de la population régionale, aussi bien inactive (0,8%) que totale (1,5%).

#### **I.1.2.2. Population active provinciale : structure selon le milieu de résidence**

De l'examen de la structure des actifs présentée au tableau 03, ci-après, il ressort qu'au niveau régional, plus de la moitié de la population active est concentrée au niveau de la province de Kénitra. Cette concentration s'accroît davantage lorsqu'on est tenté par une analyse selon le milieu de résidence. En effet le milieu urbain de cette même province s'accapare à lui seul presque les deux tiers de la population active régionale.

La part la plus faible est enregistrée au niveau de la province de Sidi Slimane avec 15,8% en 2004 contre 16,6% en 1994.

**Tableau 03 : Structure des actifs par province et par milieu de résidence (%)**

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Province de Kénitra</b>	63,4	46,0	53,3	64,6	45,9	53,8
<b>Province de Sidi Slimane</b>	16,6	17,7	17,2	15,8	19,3	17,8
<b>Province de Sidi Kacem</b>	20,0	36,3	29,4	19,6	34,8	28,3
<b>Région</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Il est à noter par ailleurs, que la main d'œuvre rurale de la province de Sidi Slimane a enregistré une hausse significative par rapport à celle du même milieu de l'ensemble de la région. En effet, elle est passée de 17,7% en 1994 à 19,3% en 2004.

## **I.2. Structures démographiques des actifs**

### **I.2.1. Structure des actifs selon le milieu et le sexe**

Il ressort du tableau 04 que le volume de la population active régionale urbaine masculine, respectivement féminine, est passé de 144,7 milles, respectivement 48,8 milles en 1994, à 189,2 milles, respectivement 68,1 milles en 2004.

En milieu rural, la main d'œuvre masculine est passée de 226,7 milles en 1994 à 277,3 milles en 2004, et celle féminine de 39,0 milles à 71,3 milles, soit presque un doublement de cette population.

D'un autre côté, l'évolution dans le temps montre que si la part des hommes actifs dans la population active totale a régressé de presque 4 points, celle des femmes actives a gagné presque autant de points, puisqu'elle est passée de 19,1% en 1994 à 23,0% en 2004.

**Tableau 04 : Structure de la population active par milieu de résidence et par sexe**

	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Effectifs des actifs (en milliers)</b>						
Urbain	144,7	48,8	193,5	189,2	68,1	257,3
Rural	226,7	39,0	265,8	277,3	71,3	348,6
<b>Total</b>	<b>371,5</b>	<b>87,8</b>	<b>459,3</b>	<b>466,6</b>	<b>139,3</b>	<b>605,9</b>
<b>Structure des actifs en %</b>						
Urbain	31,5	10,6	42,1	31,2	11,2	42,5
Rural	49,4	8,5	57,9	45,8	11,8	57,5
Total	80,9	19,1	100,0	77,0	23,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

### I.2.2. Structure des actifs provinciaux selon le sexe

L'observation des parts des actifs provinciaux par rapport à ceux de l'ensemble de la région, montre qu'elles n'ont enregistré que de légers changements. En effet, le poids des actifs des provinces de Kénitra et Sidi Slimane n'ont progressé que de moins d'un point, et ceux de la province de Sidi Kacem n'ont baissé que de presque autant de point.

**Tableau 05 : Structure de la population active par province et par sexe**

Province	1994			2004		
	Effectifs en milliers	%	dont femmes	Effectifs en milliers	%	dont femmes
<b>Kénitra</b>	244,9	53,3	12,6	326,2	53,8	13,6
<b>Sidi Slimane</b>	79,2	17,2	2,8	108,0	17,8	4,4
<b>Sidi Kacem</b>	135,1	29,4	3,6	171,7	28,3	5,0
<b>Région</b>	<b>459,3</b>	<b>100,0</b>	<b>19,1</b>	<b>605,9</b>	<b>100,0</b>	<b>23,0</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Par ailleurs, la différenciation par sexe montre que l'écart<sup>1</sup> entre sexes commence à se rétrécir progressivement, marquant une

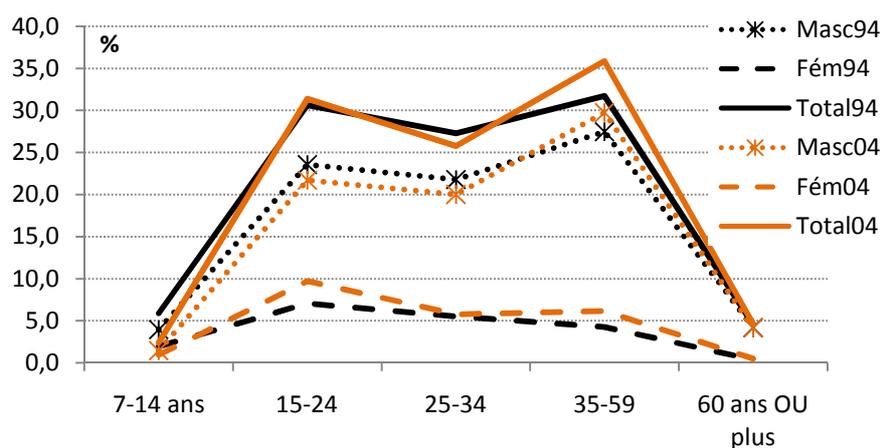
<sup>1</sup> Ecart en termes de parts dans la population active totale.

certaine tendance à une participation de plus en plus importante des femmes à l'activité économique. Ainsi, au niveau régional, la part des femmes actives a augmenté de plus de trois points de pourcentage, en passant de 19,1% en 1994 à presque 23,0% en 2004. Cette évolution positive a été constatée au sein de toutes les provinces.

### I.2.3. Structure des actifs selon les groupes d'âges fonctionnels

L'évolution de la structure de la population active selon l'âge se résume, globalement, par une courbe décrivant une faible participation aux bas âges, une tendance à la hausse entre 15 et 24ans, une légère baisse entre 25 et 34 ans, une seconde hausse au niveau du groupe d'âges 35-59 ans, et un retour à une faible participation au-delà de 60 ans.

**Graphique 01 : Structure de la population active par groupes d'âge et par sexe**



Source : RGPH 1994 et 2004

Cette évolution a été caractérisée par un différentiel important entre sexes, accompagné de quelques changements de comportements, vis-à-vis, de la participation à l'activité économique. En effet, s'il est vrai que la prédominance du sexe masculin persiste encore, l'implication de la femme s'est légèrement améliorée depuis 1994 et ce, quel que soit l'âge. Cependant, pour le sexe masculin on assiste à une certaine baisse de participation des enfants et des jeunes (7-34 ans), ce qui se traduit par une entrée de plus en plus tardive des jeunes dans l'activité économique, et ceci se produit simultanément avec une

implication de plus en plus importante pour les âges entre 35 et 59 ans.

### I.3. Taux d'activité

#### I.3.1. Taux d'activité au niveau régional

Examinée en termes de taux brut d'activité (TBA), tableau 06, l'offre de travail en milieu urbain s'est améliorée de deux points entre 1994 et 2004 (36,1% en 2004 contre 34,3% en 1994). Cette amélioration a été beaucoup plus visible en milieu rural où ce taux est passé de 31,0 % à 37,3%.

Aussi, est-il important de signaler que la prédominance du milieu urbain, observée en 1994, s'est inversée dix ans plus tard. En effet, les actifs ruraux dynamisent le marché de travail rural plus que leurs homologues urbains, puisque leur TBA a atteint 37,3% contre 36,1 pour les citadins.

**Tableau 06: Taux brut d'activité par sexe et par milieu (%)**

	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Urbain</b>	52,0	17,0	34,3	54,1	18,8	36,1
<b>Rural</b>	52,2	9,2	31,0	58,4	15,5	37,3
<b>Ensemble</b>	<b>52,1</b>	<b>12,4</b>	<b>32,3</b>	<b>56,6</b>	<b>16,9</b>	<b>36,8</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Ceci dit, malgré ces améliorations, de fortes disparités par sexe, notamment en milieu rural, persistent encore. En effet, quelle que soit l'année d'observation, l'écart des taux brut d'activité entre sexes dépasse 42 points en milieu rural et 35 points en milieu urbain.

### I.3.2. Taux d'activité au niveau provincial

Le tableau 07 ci-après, donnant les TBA par province, montre que les changements ayant affectés la structure de la population régionale, aussi bien par type d'activité que par milieu, entre 1994 et 2004, se sont reproduits au niveau provincial.

Ainsi, il ressort de l'examen de ces résultats que l'accès au marché de travail provincial s'est nettement amélioré entre les deux derniers recensements. En effet, les TBA ont évolué dans une fourchette allant de (+3,0 points) enregistrés au niveau de la province de Kénitra à (+6,9 points) réalisés au sein de la province de Sidi Slimane.

**Tableau 07 : Taux bruts d'activité selon la province et le milieu de résidence (%)**

Province	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Kénitra	35,6	36,5	33,4	38,6	34,5	37,5
Sidi Slimane	32,4	37,1	29,4	37,6	30,5	37,4
Sidi Kacem	32,0	34,1	29,1	35,5	29,9	35,1
<b>Région</b>	<b>34,3</b>	<b>36,1</b>	<b>31,0</b>	<b>37,3</b>	<b>32,3</b>	<b>36,8</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

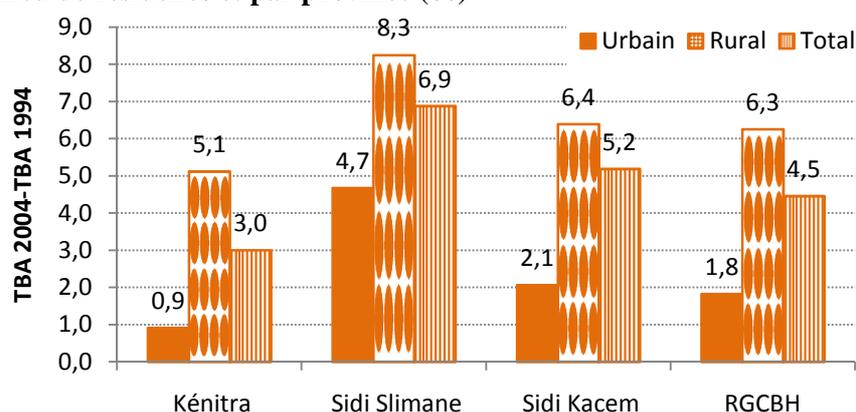
Par ailleurs, l'analyse des taux d'activité par milieu donne un léger avantage aux actifs urbains de la province de Sidi Slimane aux dépens de ceux des autres provinces. En 2004, par exemple, le TBA urbain dans cette province a été de l'ordre de 37,1 %, soit trois points de plus que celui enregistré au niveau de la province de Sidi Kacem et 0,5 point de plus que celui de Kénitra.

En milieu rural, le TBA le plus élevé a été observé au sein de la province de Kénitra (38,6%). Sidi kacem est donc la province la plus faible, en termes de participation à l'activité économique aussi bien en milieu urbain (36,1%) qu'en milieu rural (37,3%).

Aussi, le graphique 02, ci-après, fait-il apparaître que l'augmentation des TBA a été plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la population active rurale a évolué plus rapidement que la population rurale totale, alors qu'en milieu urbain la population active et la population totale se

sont accrues dans des proportions plus ou moins rapprochées (tableau 02).

**Graphique 02 : Ecart des taux brut d'activité entre 1994 et 2004 par milieu de résidence et par province (%)**



Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 08 : Taux brut d'activité par province et par sexe (%)**

Province	1994			2004		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Kénitra	52,8	16,3	34,5	56,2	18,9	37,5
Sidi Slimane	51,2	10,0	30,5	56,6	18,3	37,4
Sidi Kacem	51,6	7,5	29,9	57,3	12,6	35,1
<b>Région</b>	<b>52,1</b>	<b>12,4</b>	<b>32,3</b>	<b>56,6</b>	<b>16,9</b>	<b>36,8</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Selon le sexe, tableau 08, l'analyse différentielle des taux bruts d'activité présente également des disparités prononcées. A ce propos, même si le niveau de la participation féminine a enregistré une certaine évolution positive depuis 1994, allant de 2,6 points au niveau de la province de Kénitra à 8,3 points enregistré au sein de celle de Sidi Slimane, il demeure encore très faible par rapport à celui des hommes dans toutes les provinces de la région.

En 2004, l'écart par sexe varie entre un minimum de 37,4 points enregistré au niveau de la province de Kénitra et un maximum de 44,7 points observé au sein de la province de Sidi Kacem



**Chapitre II :**  
**Population active occupée :**  
**volumes et structures**

---



## **Chapitre II : Population active occupée : volumes et structures**

Ce chapitre traite, en détail, de l'essentiel des caractéristiques de la population active occupée (offre de travail satisfaite) entre 1994 et 2004.

En plus, partant du fait que le concept de population active occupée au sens du recensement s'intéresse aux actifs occupés depuis l'âge de 7 ans, il se trouve qu'un effectif assez important d'enfants est inséré dans plusieurs branches d'activité économique.

Etant donné que le Maroc est signataire de conventions interdisant le travail des enfants, une analyse de ce phénomène s'avère nécessaire, au moins globalement, dans l'objectif d'en connaître l'évolution et l'intensité.

### **II.1. Caractéristiques démographiques et économiques des actifs occupés**

#### **II.1.1. Volumes et structures des actifs occupés**

En se référant au tableau 09, ci-après, la population active occupée s'élève en 2004 à 507,1 milles contre 378,9 milles en 1994, soit un accroissement annuel moyen de 3,0%. Aussi, les actifs occupés âgés de 15 ans ou plus se sont-ils accrus plus rapidement que ceux âgés de 7ans ou plus, puisque leur taux d'accroissement annuel moyen a dépassé 3,4%.

Par milieu de résidence, les actifs occupés urbains sont passés de 147,6 milles en 1994 à 192,9 milles en 2004, adoptant ainsi un rythme d'accroissement de 2,7% annuellement. En parallèle, les actifs occupés ruraux se sont accrus un peu moins rapidement que leurs homologues urbains (0,4 point de moins).

Par sexe, Les hommes actifs occupés sont passés de 313,8 milles en 1994 à 404,7 milles en 2004, soit un accroissement annuel moyen de 2,6%. Les femmes quant elles sont passées de 65,0 milles en 1994 à 102,4 milles en 2004, soit presque le double de l'accroissement annuel moyen des hommes.

Par ailleurs, l'examen de la structure des actifs occupés par groupes d'âges fonctionnels permet formuler les observations suivantes :

D'une part, le volume des enfants actifs occupés s'est réduit de presque la moitié entre 1994 et 2004, et leur poids dans la population active occupée totale est passé de 7,1% à 2,8 %. Ceci montre que le phénomène « travail des enfants » commence à s'anéantir avec le temps.

Cependant, malgré cette baisse, ce phénomène continue de toucher davantage les enfants de sexe masculin que ceux de sexe féminin, notamment en milieu rural<sup>2</sup>;

D'autre part, les actifs occupés âgés de 15 ans ou plus sont passés de 351,9 milles en 1994 à 492,7 millions en 2004. Leur part dans la population active occupée totale a progressé de 4,3 points (97,2% en 2004 contre 92,9% en 1994). Cette évolution a été accompagnée d'une légère amélioration du poids des femmes actives occupées puisqu'il est passé, au niveau régional, de 14,8% en 1994 à 19,1% en 2004.

**Tableau 09 : Population active occupée selon les groupes d'âges fonctionnels, le sexe et le milieu de résidence (%)**

	Age	Effectifs en milliers			Structure en %				
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total		
1994	7-14	masculin	2,5	15,6	18,1	1,7	6,7	4,8	
		féminin	1,8	7,2	8,9	1,2	3,1	2,4	
		Total	4,3	22,8	27,0	2,9	9,8	7,1	
	15 ou plus	masculin	114,4	181,4	295,8	77,5	78,4	78,1	
		féminin	28,9	27,2	56,1	19,6	11,8	14,8	
		Total	143,3	208,6	351,9	97,1	90,2	92,9	
	7 ou plus	masculin	116,9	197,0	313,8	79,2	85,1	82,8	
		féminin	30,7	34,4	65,0	20,8	14,9	17,2	
		Total	147,6	231,3	378,9	100,0	100,0	100,0	
	2004	7-14	masculin	1,5	7,2	8,7	0,8	2,3	1,7
			féminin	0,7	5,0	5,7	0,4	1,6	1,1
			Total	2,2	12,2	14,4	1,1	3,9	2,8
15 ou plus		masculin	149,1	246,9	396,0	77,3	78,6	78,1	
		féminin	41,5	55,2	96,7	21,5	17,6	19,1	
		Total	190,7	302,1	492,7	98,9	96,1	97,2	
7 ou plus		masculin	150,6	254,1	404,7	78,1	80,9	79,8	
		féminin	42,2	60,2	102,4	21,9	19,1	20,2	
		Total	192,9	314,2	507,1	100,0	100,0	100,0	

Source : RGPH 1994 et 2004

<sup>2</sup> En 2004, les enfants actifs occupés issus du milieu rural dépassent 12200 contre 2200 uniquement en milieu urbain.

## II.1.2. Taux d'occupation

### II.1.2.1. Taux d'occupation au niveau régional

En se basant sur les résultats du tableau 10, visualisant le poids des actifs occupés âgés de 7 ans ou plus dans la population totale, selon le sexe et le milieu, il est aisé de constater les énormes différences qui existent entre sexes et ce, indépendamment du milieu de résidence. En effet, la prééminence du sexe masculin continue d'être une réalité visible dans la mesure où l'écart entre sexes, en termes de taux brut d'occupation, dépasse, en moyenne, 34 points en 1994 et 36 points en 2004. Pourtant, ce taux sous estime le vrai écart qui devrait être mesuré en se basant sur la population active occupée âgée de 15 ans ou plus ; d'où le recours au taux nets d'occupation (TNO).

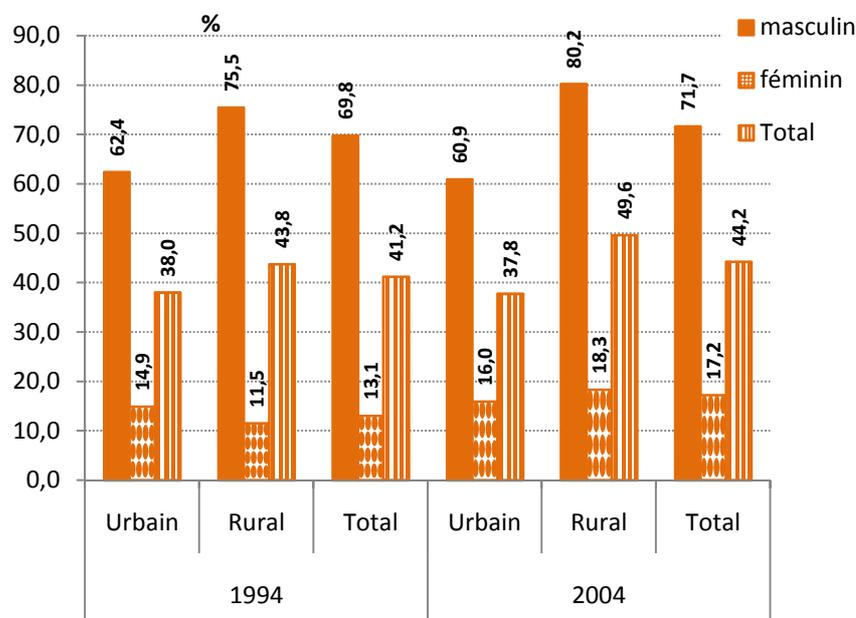
**Tableau 10 : Taux brut et net d'occupation par milieu et par sexe (%)**

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Taux brut d'occupation</b>						
<b>Masculin</b>	42,0	45,3	44,0	43,1	53,5	49,1
<b>Féminin</b>	10,7	8,1	9,2	11,6	13,1	12,4
<b>Total</b>	26,1	27,0	26,7	27,1	33,6	30,8
<b>Taux net d'occupation</b>						
<b>Masculin</b>	62,4	75,5	69,8	60,9	80,2	71,7
<b>Féminin</b>	14,9	11,5	13,1	16,0	18,3	17,2
<b>Total</b>	38,0	43,8	41,2	37,8	49,6	44,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Dans ce sens, l'analyse du graphique 03, ci-après, permet de déceler un différentiel important dans l'évolution des TNO, aussi bien par sexe que par milieu. En effet, en milieu urbain, les TNO ont légèrement diminué puisqu'ils sont passés de 38,0% en 1994 à 37,8% en 2004. Ceci est essentiellement dû à la baisse des taux masculins de presque 1,5 points. Cette baisse a été largement compensée par une augmentation des taux féminins qui se sont valorisés de 1,1 points.

**Graphique 03 : Taux nets d'occupation par sexe et par milieu de résidence**



Source : RGPH 1994 et 2004

Cependant, en milieu rural, le TNO (deux sexes) a augmenté de presque 6 points de pourcentage, puisqu'il a atteint 49,6% en 2004. En plus, le différentiel par sexe s'est rétréci de plus de 2 points, en passant de 56,7 points en 1994 à 54,4 points en 2004.

**Tableau 11 : Taux net d'occupation par milieu de résidence, sexe et groupes d'âges (%)**

		1994			2004		
		Urb	Rur	Ens	Urb	Rur	Ens
15_24 ans	Mas	36,5	60,5	51,0	34,5	69,7	56,4
	Fém	12,0	14,5	13,5	12,0	26,3	20,6
	Total	24,0	38,1	32,3	22,9	48,3	38,4
25_34 ans	Mas	73,2	85,3	79,8	69,7	89,2	80,8
	Fém	20,6	11,1	15,7	18,8	17,6	18,2
	Total	45,6	48,0	46,9	42,8	54,6	49,3
35_59 ans	Mas	88,0	91,9	90,1	83,1	92,5	87,7
	Fém	16,6	10,5	13,3	20,9	13,3	17,2
	Total	52,2	51,2	51,6	51,9	53,1	52,5
60 ans ou +	Mas	32,3	59,3	47,6	28,3	60,7	46,0
	Fém	3,4	4,7	4,1	3,2	6,4	4,9
	Total	17,2	31,9	25,4	14,9	32,7	24,4
Total	Mas	62,4	75,5	69,8	60,9	80,2	71,7
	Fém	14,9	11,5	13,1	16,0	18,3	17,2
	Total	38,0	43,8	41,2	37,8	49,6	44,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Analysé par groupes d'âges, tableau 11 ci-haut, le taux net d'occupation des jeunes âgés de 15 à 24 ans a connu une hausse de plus de 6 points entre 1994 et 2004. L'ampleur de cette hausse a commencé à décliner depuis l'âge de 34 ans (2,4 points). Au-delà de 60 ans les TNO ont atteint un niveau plus bas que celui enregistré en 1994, marquant ainsi une dégradation des taux d'un point de pourcentage (24,4% en 2004 contre 25,4% en 1994). Ceci pourrait s'expliquer par un léger retour à l'inactivité au niveau de cette catégorie de la population.

Par ailleurs, la hausse du TNO relevée aussi bien au niveau des jeunes de 15- 24 ans qu'au niveau des adultes âgés de 25 à 59 ans a été essentiellement le fait d'une importante création d'emploi féminin en milieu rural<sup>3</sup>. En effet, le TNO des femmes rurales a enregistré une

<sup>3</sup> Reflétée par l'accroissement annuel moyen suffisamment élevé des femmes occupées en milieu rural en comparaison avec celui de l'ensemble de la population féminine du même milieu.

hausse de presque 11,8 points pour les actives occupées âgés de 15 à 24 ans et un minimum d'environ 3 points pour celles dont l'âge est compris entre 35 et 59 ans.

Il importe, également, de signaler que le TNO urbain relatif au sexe masculin a été caractérisé par une certaine baisse qui s'est produite d'une manière différenciée d'un groupe d'âges à un autre. La baisse la plus forte a touché le groupe d'âges 35- 59 ans (5 points de pourcentage).

### II.1.2.2. Taux d'occupation au niveau provincial

Le tableau 12, ci-après, donnant les taux nets d'occupation selon la province et le sexe, permet de formuler les constatations suivantes :

D'une part, l'évolution positive du TNO, au niveau régional, de presque 3 points, s'est produite d'une manière différenciée entre les provinces. La plus forte augmentation absolue a été enregistrée au niveau de la province de Sidi Kacem (+4,5 points) et la plus faible au niveau de la province de Kénitra (+1,5 points).

D'autre part, cette évolution positive du TNO a été essentiellement due à l'appréciation des taux provinciaux féminins. En effet, les écarts absolus en termes des TNO féminins ont été, pour la totalité des provinces, supérieurs à ceux du sexe masculin ; ce qui a permis de pousser les taux moyens régionaux à la hausse (deux sexes). Ceci est en particulier le cas pour les deux provinces de Sidi Kacem et de Sidi Slimane qui ont connu une appréciation des taux féminins de plus de 5 points de pourcentage.

**Tableau 12 : Taux net d'occupation par province et par sexe (%)**

	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Kénitra	70,8	17,5	43,8	71,3	19,9	45,3
Sidi slimane	66,7	10,1	38,0	68,2	16,8	42,2
Sidi Kacem	70,3	7,6	39,1	74,4	12,7	43,6
<b>Région</b>	69,9	13,1	41,3	71,7	17,2	44,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Deux principales constatations peuvent être faites sur la base des résultats issus du tableau 13, ci-dessous : la première est que les TNO les plus élevés sont enregistrés au niveau des tranches d'âges 25\_34 ans et 35\_59 ans, et ce quelle que soit la province prise en considération.

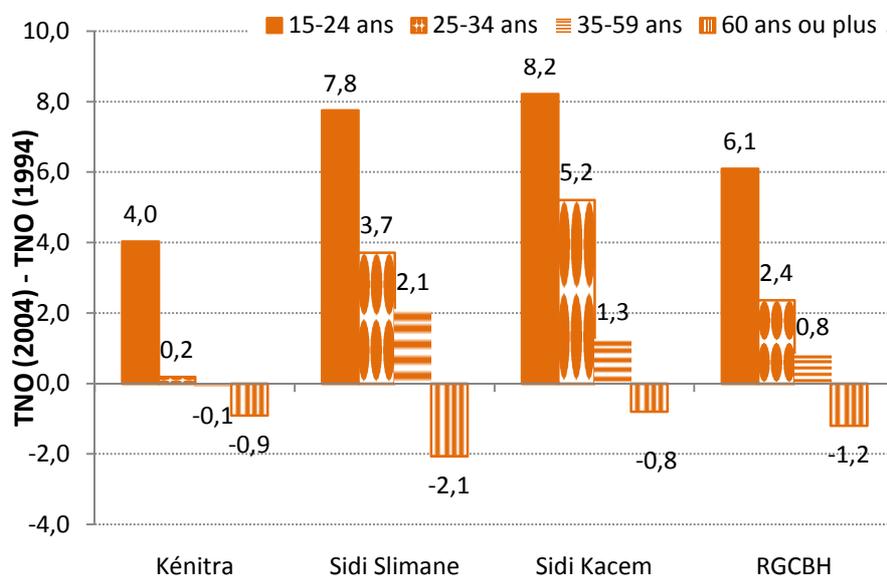
La seconde est que les TNO pour les tranches d'âges des jeunes (15\_24 ans) et celles des personnes âgées (60 ans et plus) ont été, pour l'ensemble des provinces, largement inférieurs au taux moyens régionaux. En outre, c'est au niveau des tranches d'âges intermédiaires que les actifs occupés sont le plus concentrés.

**Tableau 13 : Taux net d'occupation provinciaux par groupes d'âges fonctionnels (%)**

		15_24 ans	25_34 ans	35_59 ans	60 ans ou plus	Total
1994	Kénitra	35,6	49,6	54,1	23,0	43,8
	Sidi Slimane	28,6	43,5	48,0	26,2	38,0
	Sidi Kacem	29,4	44,2	49,7	29,0	39,1
	Région	32,3	46,9	51,6	25,6	41,3
2004	Kénitra	39,6	49,8	54,0	22,1	45,3
	Sidi Slimane	36,4	47,2	50,1	24,1	42,2
	Sidi Kacem	37,7	49,5	50,9	28,2	43,6
	Région	38,4	49,3	52,5	24,4	44,2

Source : RGPH 1994 et 2004

**Graphique 04 : Ecart des taux nets d'occupation par groupes d'âges et par provinces**



Source : RGPH 1994 et 2004

La représentation graphique des différences des TNO, entre 1994 et 2004, selon les provinces et les tranches d'âges (graphique 04), permet de visualiser clairement les changements survenus au cours de cette période. Dans ce sens, et à l'exception de la tranche d'âges 60 ans ou plus, les écarts obtenus pour le restant des âges sont tous positifs, ce qui montre que toutes les provinces de la région ont enregistré un accroissement positif de l'offre de travail satisfaite. Un tel accroissement s'est effectué de façon différenciée d'une province à une autre et d'une tranche d'âges à l'autre. Les différences absolues les plus élevées ont été observées pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, notamment dans la province de Sidi Kacem (+8,2 points). Par contre, les écarts relatifs au groupe d'âges « 60 ans ou plus » ont été tous négatifs. Ceci peut s'expliquer par un retour à l'inactivité des vieux qui s'effectue simultanément avec l'accroissement de l'offre de travail satisfaite des jeunes de moins de 25ans.

## II.2 Caractéristiques culturelles des actifs occupés

L'introduction des variables niveau d'instruction (dernière classe fréquentée) et plus haut diplôme dans notre analyse va nous renseigner sur l'intensité de la relation qui existe entre le niveau de qualification des actifs occupés et leur insertion dans le tissu économique régional et provincial.

### II.2.1 Niveau régional

#### II.2.1.1 Taux d'analphabétisme des actifs occupés

L'analyse différentielle des taux d'analphabétisme de la population active occupée par milieu de résidence et par sexe, tableau n°14 et graphique n°5, a permis de déceler la présence d'énormes disparités.

**Tableau 14 : Taux d'analphabétisme des actifs occupés âgés de 15 ou plus (%)**

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	27,8	69,6	53,5	22,6	56,1	43,5
Féminin	34,6	91,5	62,2	30,2	81,5	59,5
Total	29,2	72,5	54,9	24,3	60,7	46,6

Source : RGPH 1994 et 2004

Au niveau régional, les actifs occupés analphabètes constituent, en 2004, 46,6% de l'ensemble des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus. Ce taux est largement inférieur à celui enregistré en 1994 (Plus de 8 points d'écart).

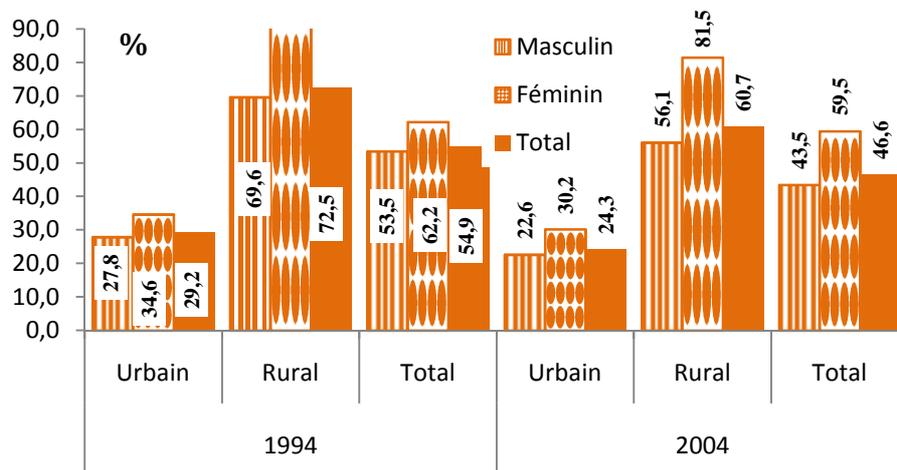
Par milieu de résidence, le phénomène d'analphabétisme est beaucoup plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en 2004, plus de 6 actifs occupés ruraux sur 10 sont analphabètes (60,7%) contre moins de 3 en milieu urbain (24,3%), soit un écart absolu de plus de 36 points.

Notons, par ailleurs, que la situation est encore plus alarmante par sexe. En effet, 59,5% de la population active occupée féminine régionale est analphabète, contre 43,5% de celle masculine. Cette situation s'aggrave davantage chez les femmes rurales, puisque 81,5% d'entre elles sont touchées par ce phénomène.

La lecture du graphique n°05 permet de constater que l'évolution du taux d'analphabétisme des actifs occupés a été caractérisée par une baisse généralisée aussi bien par milieu de résidence que par sexe. En effet, ce taux est passé de 54,9% à 46,6 %, gagnant ainsi plus de 8 points de pourcentage en l'espace de 10 ans.

Cette baisse a été surtout le fait du sexe masculin, aussi bien en milieu urbain que rural. En effet, le taux d'analphabétisme des hommes du milieu urbain est passé de 27,8 % en 1994 à 22,6 % en 2004, soit une baisse absolue de près de 5 points. Pour ceux du milieu rural, la baisse a été encore plus importante puisque le taux d'analphabétisme est passé de 69,6 % en 1994 à 56,1% en 2004.

**Graphique 05 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence**



Source : RGPH 2004

### II.2.1.2 Niveau d'instruction des actifs occupés

L'examen du TNO des actifs occupés en fonction de leur niveau d'instruction en 2004 (tableau15), montre qu'au niveau régional (tous sexes confondus), les taux d'emploi les plus élevés sont enregistrés au sein des actifs ayant un niveau «préscolaire » (78,4%) suivis de ceux ayant les niveaux « primaire » (55,4%) ou « supérieur » (50,5%). Cependant, les taux les plus faibles sont repérés au sein des personnes n'ayant jamais fréquenté l'école avec un taux avoisinant les 39,2%.

**Tableau 15 : Taux net d'occupation selon le sexe et le niveau d'instruction (%)**

	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	79,0	11,0	37,2	80,6	15,5	39,2
Préscolaire	74,2	17,7	71,1	82,0	16,6	78,4
Primaire	76,2	16,7	55,5	77,3	18,3	55,4
Collégial	46,5	14,0	34,3	54,5	15,2	39,6
Secondaire	49,8	23,8	39,8	51,8	23,7	40,7
Supérieur	51,7	33,6	45,0	59,0	37,7	50,5
<b>Total</b>	<b>69,9</b>	<b>13,1</b>	<b>41,3</b>	<b>71,7</b>	<b>17,2</b>	<b>44,2</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

En termes d'évolution (Tableau 16 et graphique 06, ci- après), les TNO ont été marqués, de façon globale, par une certaine tendance à la hausse, notamment pour les actifs occupés de niveaux d'études supérieurs (+6,8 points).

Sur le plan spatial, cette évolution s'est effectuée différemment entre milieux de résidence. En effet, pour le milieu rural, l'ensemble des actifs occupés ont vu leurs taux s'améliorer au cours de la période intercensitaire, notamment pour les actifs occupés de niveaux : collégial (+14,7%), préscolaire (+12,2%) et secondaire (+10,7%).

S'agissant du milieu urbain, et indépendamment du niveau d'instruction, une destruction des postes d'emploi a été généralement observée entre les deux derniers recensements. En effet, si l'on fait restriction des actifs de niveau supérieur (+6,0 points), le restant des actifs occupés relevant des autres niveaux de formation ont accusé des baisses allant de (-4,3) points pour le niveau préscolaire à (-0,1) points pour celui collégial.

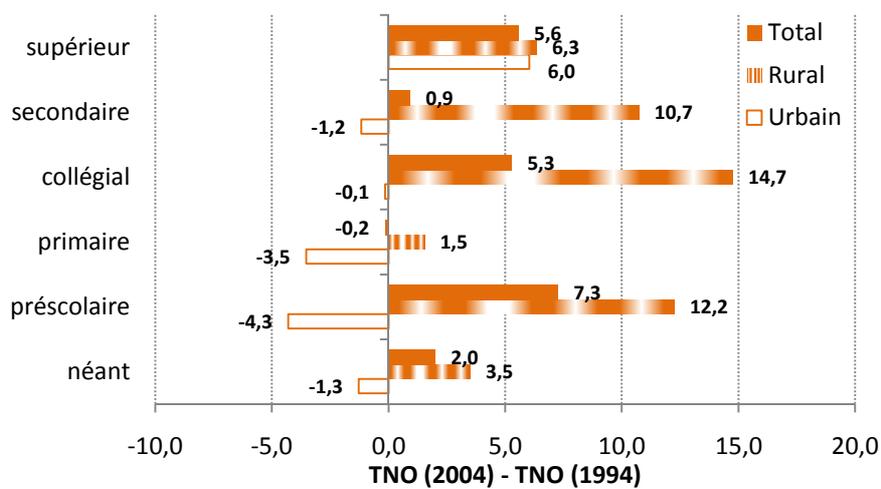
Cependant, pour la région dans son ensemble, seuls les actifs occupés de niveau primaire ont vu leur TNO décroître de 0,2 points contre une croissance positive de ceux ayant les niveaux préscolaire (+7,3 points) et collégial (+5,3 points)

**Tableau 16 : Taux net d'occupation selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%)**

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	28,4	40,7	37,2	27,1	44,2	39,2
Préscolaire	66,5	74,1	71,1	62,2	86,3	78,4
Primaire	51,3	62,4	55,5	47,7	63,9	55,4
Collégial	33,1	37,0	34,3	33,0	51,8	39,6
Secondaire	41,2	32,7	39,8	40,1	43,4	40,7
Supérieur	46,9	28,8	45,0	52,9	35,2	50,5
<b>Total</b>	<b>38,1</b>	<b>43,8</b>	<b>41,3</b>	<b>37,8</b>	<b>49,6</b>	<b>44,2</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Graphique 06 : Ecart des TNO entre 1994 et 2004 selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence**



Source : RGPH 1994 et 2004

### II.2.1.3. le plus haut diplôme obtenu (PHD)

L'analyse des caractéristiques des actifs occupés selon le plus haut diplôme obtenu nous renseigne sur les profils de diplômés les plus demandés sur le marché de travail régional et provincial.

**Tableau 17 : Taux net d'occupation selon le sexe et le PHD (%)**

	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Sans diplôme</b>	77,2	11,5	41,5	80,2	15,9	44,5
<b>Fondamental</b>	51,1	15,3	37,9	56,2	16,3	41,0
<b>Secondaire</b>	45,2	26,6	37,8	54,4	30,7	45,1
<b>Supérieur</b>	67,8	50,0	61,6	67,9	45,7	59,0
<b>Formation prof</b>	67,1	37,4	54,4	68,9	50,9	61,6
<b>Total</b>	69,9	13,1	41,3	71,7	17,2	44,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Des résultats issus du tableau 17, il ressort qu'en 2004 les TNO les plus élevés ont été enregistrés chez les actifs occupés ayant un diplôme de la formation professionnelle (61,6%) suivis de ceux qui sont diplômés du supérieur (59,0%), et les plus faibles ont été observés chez les actifs occupés ayant un certificat d'études fondamentales (41,0%), et ceux qui n'ont aucun diplôme (44,5%).

Par ailleurs, il est à noter la présence d'une forte discrimination par sexe sur le marché de travail régional, et ce quel que soit la valeur du diplôme obtenu. En effet, l'écart moyens des TNO par sexe dépasse 54 points, et atteint son maximum chez les actifs occupés qui n'ont aucun diplôme. Ces résultats témoignent bien de l'existence de facteurs latents qui continuent d'orienter la création d'emploi en faveur des diplômés de sexe masculin.

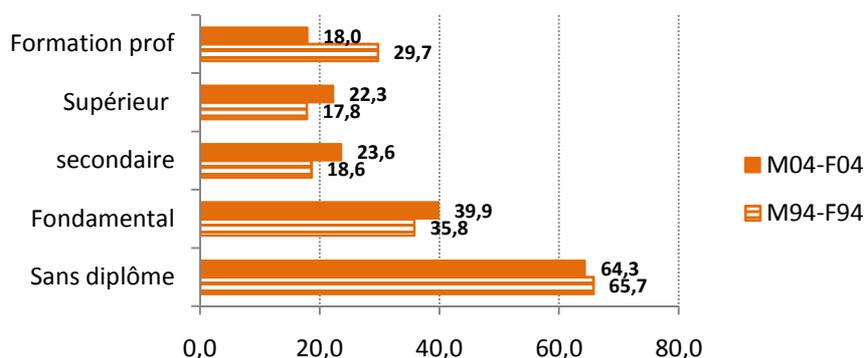
**Tableau 18 : Taux net d'occupation selon le PHD et le milieu de résidence (%)**

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Sans diplôme	36,4	44,1	41,5	35,3	49,3	44,5
Fondamental	36,6	41,3	37,9	35,3	52,2	41,0
secondaire	39,0	29,0	37,8	46,7	35,8	45,1
Supérieur	62,8	47,1	61,6	60,9	43,7	59,0
Formation prof	54,5	53,2	54,4	60,4	71,9	61,6
<b>Total</b>	<b>38,1</b>	<b>43,8</b>	<b>41,3</b>	<b>37,8</b>	<b>49,6</b>	<b>44,2</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

En tenant compte du milieu de résidence, les actifs occupés citadins, diplômés de la formation professionnelle (60,4%) et ceux du supérieur (60,9%) sont les mieux servis par le marché de travail régional, en comparaison avec les autres catégories. Par contre en milieu rural, les diplômés de la formation professionnelle et du fondamental sont les plus demandés. Ceci peut être expliqué, entre autres, par le fait que l'activité dominante en ce milieu, qui est l'agriculture s'oriente davantage vers une main d'œuvre non qualifiée ou avec peu de qualification, sinon, le cas échéant, elle s'oriente vers des diplômés professionnels pour répondre aux exigences de l'agriculture moderne qui s'est installée, notamment autour des périmètres irrigués.

**Graphique 07 : Ecart par SEXE des TNO des actifs occupés selon le PHD**



Source : RGPH 1994 et 2004

En tenant compte du plus haut diplôme obtenu, l'analyse des écarts des TNO par sexe, permet d'effectuer le classement suivant :

- ✓ les écarts les plus importants sont enregistrés au niveau des actifs occupés relevant de la catégorie des « sans diplôme» (64,3 points en 2004 contre 65,7 en 1994) ;
- ✓ La deuxième catégorie la plus touchée par ce différentiel est celle des actifs occupés ayant un diplôme d'enseignement fondamental. lequel différentiel s'est creusé davantage depuis 1994, pour atteindre 31,9 points en 2004;
- ✓ L'intensité des différences par sexe devient de moins en moins importante lorsqu'en passe aux autres catégories, puisqu'au maximum, elle n'a pas dépassé 23,6 points enregistrée en 2004 chez les diplômés du secondaire. Ainsi, plus le niveau du diplôme augmente, plus les écarts par sexe s'affaiblissent.

### **II.2.2. Caractéristiques culturelles des actifs occupés au niveau provincial**

A l'instar des résultats dégagés lors de l'analyse globale effectuée au niveau régional, les indicateurs d'activité provinciaux, calculés en tenant compte des aspects culturels, genre et espace, ont généralement présentés une certaine similitude par rapport à ceux de la région ; mais ceci n'empêche pas l'éventualité d'existence de certaines différences liées aux spécificités du marché du travail propre à chaque province.

#### **II.2.2.1. Taux d'analphabétisme des actifs occupés**

A l'échelle provinciale, tableau 19 et graphique 08, le niveau d'analphabétisme des actifs occupés le plus élevé a été enregistré à Sidi Kacem avec un taux de l'ordre de 47,0% en 2004 contre 60,5% en 1994.

Sidi Slimane, par contre, reste, relativement, la province la moins touchée de la région puisque moins de 46% de ses actifs occupés sont des analphabètes.

Selon le sexe, et à l'instar du niveau régional, le phénomène d'analphabétisme des actifs occupés selon les provinces, touche

beaucoup plus les femmes que les hommes, notamment en milieu rural. En effet, quelle que soit la province prise en considération, le taux d'analphabétisme des femmes rurales dépasse 76 %.

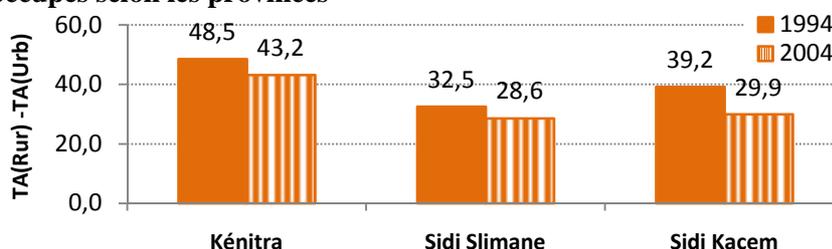
Par ailleurs, l'analyse de ce phénomène par milieu de résidence montre que le facteur milieu perd de plus en plus de son effet puisque le différentiel des taux d'analphabétisme "urbain-rural" s'est nettement amélioré au cours de la dernière décennie. Ceci est particulièrement le cas de la province de Sidi Kacem où cet écart est passé de 39,2 points à 29,9, soit une amélioration de plus de 9 points. De ce fait, la dernière décennie a été non seulement marquée par une baisse généralisée du niveau d'analphabétisme des actifs occupés, mais aussi par un certain rapprochement entre milieux de résidences.

**Tableau 19 : Taux d'analphabétisme des actifs occupés âgés de 15 ou plus selon le sexe et le milieu de résidence (%)**

		1994			2004		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Kénitra	Masculin	25,6	71,4	49,8	22,6	56,1	43,5
	Féminin	32,3	93,5	61,7	30,2	81,5	59,5
	<b>Total</b>	<b>27,1</b>	<b>75,6</b>	<b>52,2</b>	<b>24,3</b>	<b>60,7</b>	<b>46,6</b>
Sidi Slimane	Masculin	31,4	64,0	52,0	21,4	60,7	42,6
	Féminin	43,2	87,0	61,9	28,1	86,3	57,3
	<b>Total</b>	<b>33,7</b>	<b>66,2</b>	<b>53,4</b>	<b>23,0</b>	<b>66,1</b>	<b>45,9</b>
Sidi Kacem	Masculin	31,6	70,2	60,1	24,7	51,5	42,7
	Féminin	36,1	87,5	64,4	40,8	76,6	64,5
	<b>Total</b>	<b>32,3</b>	<b>71,5</b>	<b>60,5</b>	<b>28,0</b>	<b>56,5</b>	<b>47,0</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Graphique 08 : Ecart par milieu des taux d'analphabétisme des actifs occupés selon les provinces**



Source : RGPH 2004

### II.2.2.2. Actifs occupés et niveau d'instruction

**Tableau 20 : Taux nets d'occupation provinciaux selon le sexe et le niveau d'instruction (%)**

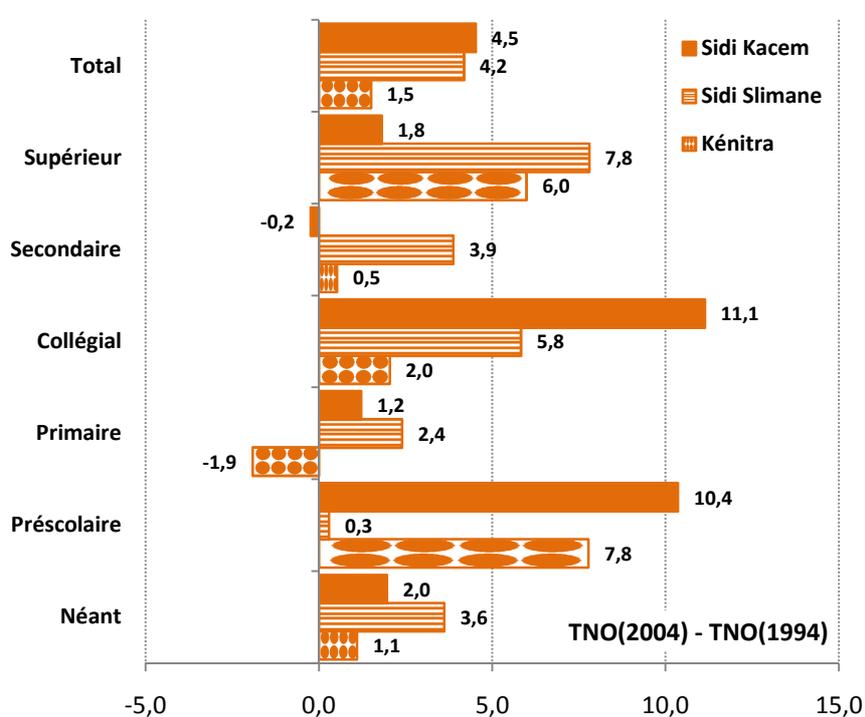
		Néant	Précolaire	Primaire	Collégial	Secondaire	Supérieur	Total	
1994	Kénitra	M	80,3	73,2	76,9	49,8	52,1	55,6	70,8
		F	15,5	16,1	20,1	16,5	26,1	33,9	17,5
		<b>T</b>	<b>40,2</b>	<b>69,9</b>	<b>56,3</b>	<b>36,3</b>	<b>41,2</b>	<b>46,8</b>	<b>43,8</b>
	Sidi Slimane	M	76,9	77,6	72,9	42,7	44,7	42,9	66,7
		F	8,3	30,4	14,4	12,0	18,1	25,0	10,1
		<b>T</b>	<b>33,7</b>	<b>75,6</b>	<b>52,0</b>	<b>32,2</b>	<b>35,3</b>	<b>37,1</b>	<b>38,0</b>
	Sidi Kacem	M	78,3	73,7	77,3	43,4	48,2	48,6	70,3
		F	6,0	14,6	10,5	9,4	20,7	39,6	7,6
		<b>T</b>	<b>35,0</b>	<b>70,6</b>	<b>56,3</b>	<b>32,0</b>	<b>39,6</b>	<b>45,8</b>	<b>39,1</b>
2004	Kénitra	M	81,0	81,6	76,0	53,2	52,9	62,1	71,3
		F	18,3	17,6	19,3	16,5	26,4	40,2	19,9
		<b>T</b>	<b>41,3</b>	<b>77,7</b>	<b>54,4</b>	<b>38,3</b>	<b>41,7</b>	<b>52,8</b>	<b>45,3</b>
	Sidi Slimane	M	76,8	79,5	75,2	51,2	50,5	52,8	68,2
		F	15,9	15,7	18,9	15,0	18,6	31,3	16,8
		<b>T</b>	<b>37,3</b>	<b>75,9</b>	<b>54,4</b>	<b>38,0</b>	<b>39,2</b>	<b>44,9</b>	<b>42,2</b>
	Sidi Kacem	M	82,0	83,9	80,8	58,9	50,4	55,0	74,4
		F	11,0	14,7	16,3	12,2	19,4	33,1	12,7
		<b>T</b>	<b>37,0</b>	<b>81,0</b>	<b>57,5</b>	<b>43,1</b>	<b>39,4</b>	<b>47,6</b>	<b>43,6</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

L'examen du TNO des actifs occupés en fonction de leur niveau d'instruction en 2004, tableau 20, montre qu'à l'échelle provinciale (tous sexes confondus), les taux d'emploi les plus élevés ont été enregistrés parmi les actifs occupés ayant un niveau «précolaire » (81,0% à Sidi Kacem, 77,7% à Kénitra et 75,9% à Sidi Slimane ) suivis de ceux ayant le niveau « primaire » (57,5% à Sidi Kacem et 54,4% à Kénitra et Sidi Slimane). Cependant, les taux les plus faibles sont repérés, pour la province de Kénitra, au sein des actifs occupés de niveau collégial, et au sein des personnes n'ayant jamais fréquenté l'école pour les autres provinces (presque 4 actifs occupés sur 10).

En termes d'évolution (Graphique 09, ci- après), les TNO ont été marqués, de façon globale, par une certaine tendance à la hausse, notamment pour les actifs occupés de niveaux d'études supérieurs (+7,8 et +6,0 points) pour les provinces de Sidi Slimane et de Kénitra et ceux de niveau collégial (+11,1 points) pour celle de Sidi Kacem.

**Graphique 09 : Ecart des TNO (1994-2004) des actifs occupés selon les provinces et le niveau d'instruction**



Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 21 : Taux net d'occupation provinciaux selon le sexe et le niveau d'instruction (%)**

		Néant	Préscolaire	Primaire	Collégial	Secondaire	Supérieur	Total	
1994	Kénitra	U	28,7	63,4	51,7	35,0	41,6	47,7	39,1
		R	46,3	75,7	68,9	42,3	36,4	32,0	49,3
		<b>T</b>	<b>40,2</b>	<b>69,9</b>	<b>56,3</b>	<b>36,3</b>	<b>41,2</b>	<b>46,8</b>	<b>43,8</b>
	Sidi Slimane	U	28,7	77,9	49,3	31,9	36,3	39,2	36,3
		R	35,8	74,4	55,2	32,6	32,8	28,9	39,2
		<b>T</b>	<b>33,7</b>	<b>75,6</b>	<b>52,0</b>	<b>32,2</b>	<b>35,3</b>	<b>37,1</b>	<b>38,0</b>
	Sidi Kacem	U	27,2	67,1	51,5	28,2	43,8	50,2	36,7
		R	36,9	71,9	60,2	35,7	30,0	25,9	40,2
		<b>T</b>	<b>35,0</b>	<b>70,6</b>	<b>56,3</b>	<b>32,0</b>	<b>39,6</b>	<b>45,8</b>	<b>39,1</b>
2004	Kénitra	U	27,6	61,9	47,6	33,5	41,4	54,6	38,7
		R	48,8	88,7	67,1	55,4	44,4	31,5	53,3
		<b>T</b>	<b>41,3</b>	<b>77,7</b>	<b>54,4</b>	<b>38,3</b>	<b>41,7</b>	<b>52,8</b>	<b>45,3</b>
	Sidi Slimane	U	26,7	60,8	46,3	30,9	36,9	46,4	35,2
		R	41,4	81,4	61,1	46,5	44,5	39,3	46,8
		<b>T</b>	<b>37,3</b>	<b>75,9</b>	<b>54,4</b>	<b>38,0</b>	<b>39,2</b>	<b>44,9</b>	<b>42,2</b>
	Sidi Kacem	U	25,9	64,0	49,3	32,9	38,1	51,6	36,9
		R	39,8	85,8	62,2	51,9	41,9	36,1	46,8
		<b>T</b>	<b>37,0</b>	<b>81,0</b>	<b>57,5</b>	<b>43,1</b>	<b>39,4</b>	<b>47,6</b>	<b>43,6</b>

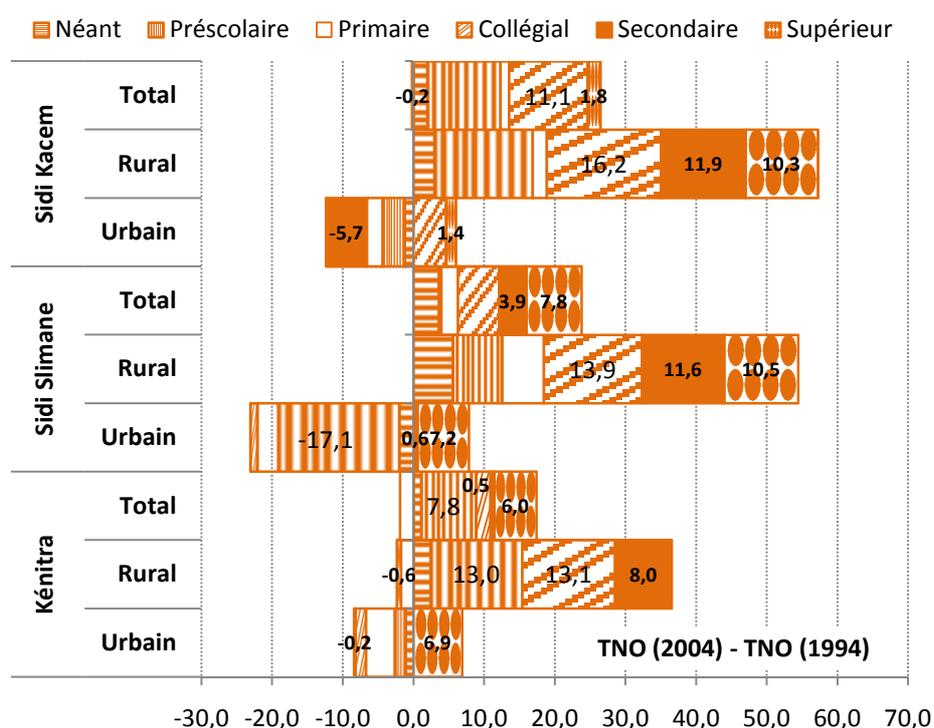
Source : RGPH 1994 et 2004

Sur le plan spatial, l'évolution des TNO s'est effectuée inégalement entre provinces et milieux de résidence. En effet, pour le milieu rural des provinces de Sidi Kacem et Sidi Slimane, l'ensemble des actifs occupés, quel que soit leur niveau d'instruction, ont vu leurs taux s'améliorer au cours de la période intercensitaire. C'est en particulier le cas des personnes de niveau collégial (+16,2 points à Sidi Kacem et +13,9 points à Sidi Slimane). Quant à la province de Kénitra, et à l'exception des actifs occupés ayant les niveaux primaire et supérieur dont les taux ont baissé respectivement de 1,8 et 0,6 points, les taux des autres actifs occupés ont évolué positivement : plus de 13 points de plus par rapport à 1994 pour le préscolaire et le collégial et 8 points additionnels pour le secondaire.

S'agissant du milieu urbain, une certaine destruction des postes d'emploi a été, généralement, observée entre les deux derniers recensements, et ce indépendamment du niveau d'instruction. En effet, si l'on fait restriction des actifs de niveau supérieur dont les taux d'occupation ont progressé de (+6,0) points à Kénitra, de (+7,2) points à Sidi Slimane et de (+1,4) points à Sidi Kacem, le restant des actifs occupés relevant des autres niveaux de formation ont accusé, généralement, des baisses allant de (-17,1) points pour le niveau préscolaire à Sidi Slimane à (-0,2) points pour celui collégial à Kénitra.

Par ailleurs, les performances positives en création de postes d'emploi réalisées en milieu rural pour chaque province, ont permis une parfaite compensation des destructions de postes qu'a connues le milieu urbain. De tels résultats ont permis de tirer à la hausse le niveau de création d'emploi provincial, et ce quel que soit le niveau d'instruction des actifs occupés.

**Graphique 10 : Ecart des TNO entre 1994 et 2004 selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence**



Source : RGPH 1994 et 2004

### II.2.2.3. Actifs occupés et plus haut diplôme (PHD)

**Tableau 22 : Taux net d'occupation provinciaux selon le sexe et le PHD (%)**

		Sans diplôme	Fondamental	Secondaire	Supérieur	Formation professionnelle	Total	
1994	Kénitra	M	78,1	54,4	46,1	69,9	68,8	70,8
		F	16,0	17,8	27,4	49,5	37,1	17,5
		T	44,2	39,9	37,7	62,4	53,8	43,8
	Sidi Slimane	M	75,1	45,5	43,9	55,1	60,2	66,7
		F	9,0	12,6	20,3	36,2	39,2	10,1
		T	38,5	34,4	35,2	49,3	52,5	38,0
	Sidi Kacem	M	77,1	48,5	44,2	71,4	66,4	70,3
		F	6,4	10,7	29,3	61,2	37,5	7,6
		T	39,1	36,1	39,9	68,1	59,0	39,1
2004	Kénitra	M	80,0	55,5	56,0	71,6	69,0	71,3
		F	18,4	17,7	32,4	48,3	51,0	19,9
		T	45,9	40,3	46,0	61,8	61,0	45,3
	Sidi Slimane	M	77,0	53,4	53,9	57,6	64,9	68,2
		F	16,2	15,4	25,6	39,6	45,5	16,8
		T	42,6	39,6	44,0	50,7	58,8	42,2
	Sidi Kacem	M	82,3	59,3	50,5	64,0	71,5	74,4
		F	11,6	13,8	28,3	39,8	54,5	12,7
		T	43,3	43,4	42,8	55,6	66,1	43,6

Source : RGPH 1994 et 2004

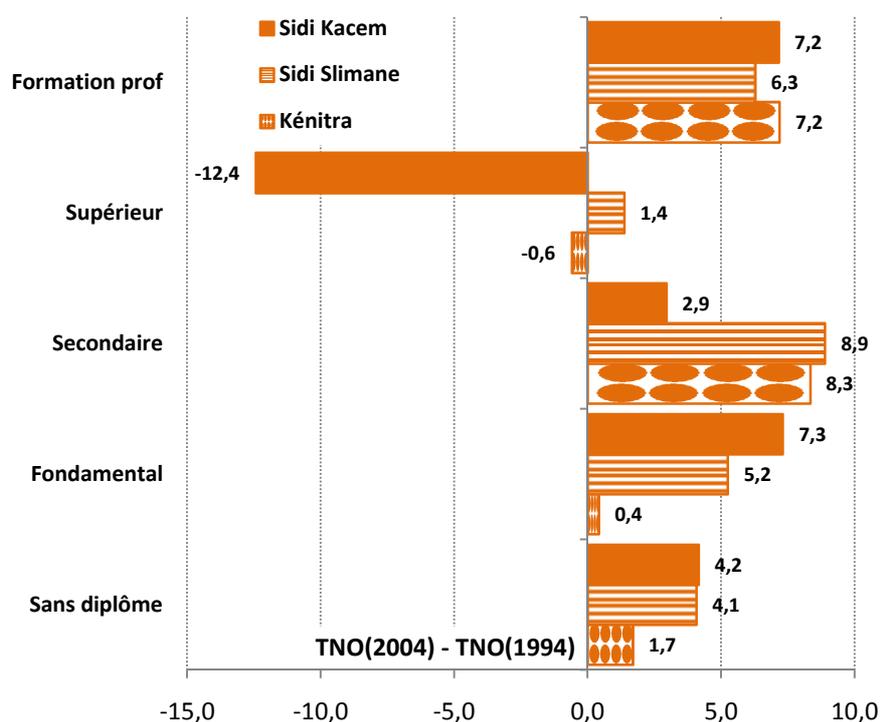
L'examen du TNO des actifs occupés selon le plus haut diplôme, en 2004, tableau 22, montre qu'à l'échelle provinciale (tous sexes confondus), les taux d'emploi les plus élevés sont enregistrés parmi les actifs occupés ayant un diplôme de la formation professionnelle (66,1% à Sidi Kacem, 61,0 à Kénitra et 58,8% à Sidi Slimane) suivis des diplômés du supérieur (55,6% à Sidi Kacem, 61,8% à Kénitra et 50,7% à Sidi Slimane). Cependant, les taux les plus faibles sont repérés, pour la province de Kénitra et Sidi Slimane, au sein des actifs occupés ayant, tout au plus, obtenu un diplôme de l'enseignement fondamental. Alors que, pour la province de Sidi

Kacem, ce sont les diplômés du secondaire qui enregistrent les TNO les plus faibles, soit 42,8%.

En termes d'évolution (graphique 11, ci- après), les TNO ont été marqués, de façon globale, par une certaine tendance à la hausse, notamment pour les actifs occupés diplômés du secondaire (+8,9 et +8,3 points) pour les provinces de Sidi Slimane et de Kénitra et ceux ayant un diplôme de l'enseignement fondamental (+7,3 points) pour celle de Sidi Kacem.

Notons, toutefois, que la création d'emplois pour les diplômés du supérieur a enregistré une croissance absolue relativement faible, sinon négative, notamment au niveau de la province de Sidi Kacem (-12,4 points).

**Graphique 11 : Ecart des TNO (1994-2004) des actifs occupés selon les provinces et le PHD**



Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 23 : Taux net d'occupation provinciaux selon le milieu et le PHD (%)**

			Sans diplôme	Fondamental	Secondaire	Supérieur	Formation professionnelle	Total
1994	Kénitra	U	36,9	38,5	38,1	62,8	53,5	39,1
		R	49,5	47,4	31,0	51,3	60,6	49,3
		T	44,2	39,9	37,7	62,4	53,8	43,8
	Sidi Slimane	U	36,1	33,3	36,3	50,8	55,0	36,3
		R	39,8	36,1	30,9	41,7	42,9	39,2
		T	38,5	34,4	35,2	49,3	52,5	38,0
	Sidi Kacem	U	35,3	33,0	43,8	71,5	60,2	36,7
		R	40,3	39,7	26,2	47,8	54,5	40,2
		T	39,1	36,1	39,9	68,1	59,0	39,1
2004	Kénitra	U	35,8	36,1	47,2	62,9	59,9	38,7
		R	53,2	55,7	34,2	41,6	80,7	53,3
		T	45,9	40,3	46,0	61,8	61,0	45,3
	Sidi Slimane	U	33,8	33,2	44,4	52,1	57,1	35,2
		R	46,5	48,0	42,9	45,0	63,7	46,8
		T	42,6	39,6	44,0	50,7	58,8	42,2
	Sidi Kacem	U	35,0	34,3	46,4	59,3	64,9	36,9
		R	45,9	51,7	32,9	44,5	70,5	46,8
		T	43,3	43,4	42,8	55,6	66,1	43,6

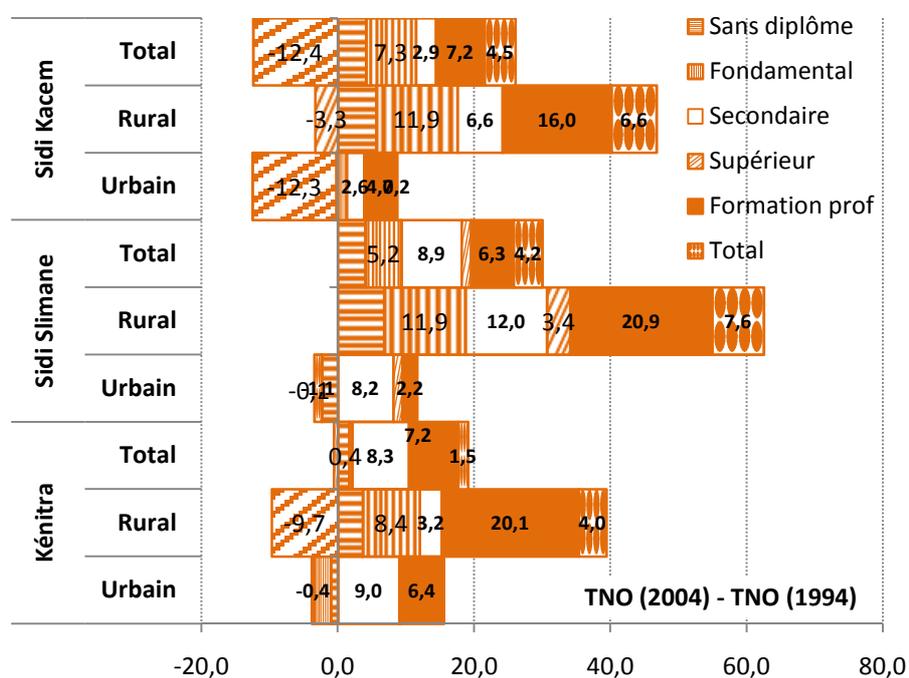
Source : RGPH 1994 et 2004

Sur le plan spatial, l'évolution des TNO s'est effectuée inégalement entre provinces et milieu de résidence. En effet, pour le milieu rural des trois provinces, la quasi totalité des actifs occupés, quel que soit leurs diplômes, ont vu leurs taux s'améliorer au cours de la période intercensitaire. C'est en particulier le cas des diplômés de la formation professionnelle (+20,9 points à Sidi Slimane, +20,1 points à Kénitra et 16,0 points à Sidi Kacem).

S'agissant du milieu urbain, la croissance des TNO n'était pas uniforme, aussi bien entre provinces qu'entre catégories de diplômés. En effet, si l'on a enregistré une nette progression des TNO des actifs occupés diplômés du secondaire et de la formation professionnelle, les sans diplômes ont vu leurs taux diminuer, et ceux pour les trois provinces de la région.

Par ailleurs, les performances positives en création de postes d'emploi réalisées en milieu rural pour chaque province, ont permis une certaine compensation des destructions de postes qu'a connues le milieu urbain. De tels résultats ont permis de tirer à la hausse le niveau de création d'emplois provinciale, et ce pour presque toutes les catégories de diplômés.

**Graphique 12 : Ecart des TNO entre 1994 et 2004 selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence**



Source : RGPH 1994 et 2004

## II.3 Secteurs et branches d'activité

Cette partie vise essentiellement à donner une réponse aux questions suivantes : comment les actifs occupés sont-ils répartis entre les différentes branches d'activité économique ? Et quelles sont parmi ces branches les plus pourvoyeuses d'emploi ?

Aussi, une attention particulière a été donnée au travail des enfants et aux branches qui les emploient.

### II.3.1 Structure des actifs occupés selon les branches d'activité

La répartition des actifs occupés selon les branches d'activité, tableau 24, montre qu'au niveau régional, le secteur « agriculture, élevage, forêt et pêche » continue d'être le secteur le plus absorbant d'actifs occupés de 15 ans ou plus. En effet, plus de la moitié des actifs occupés y sont placés en 2004 (50,1%).

En deuxième position on trouve le secteur « commerce » avec une part qui avoisine les 12% et. En troisième position, avec presque le même ordre d'importance, on trouve les secteurs de « l'industrie », des « services » et des « administrations publiques, éducation, santé et action sociale », avec des parts qui ne s'écartent guère de 9 % des offres satisfaites globales.

**Tableau 24 : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon les branches d'activité et le milieu de résidence (%)**

Branche d'activité économique	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculture, forêt et pêche	6,6	81,0	50,7	8,6	76,2	50,1
Mines	0,3	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2
Industrie	20,5	3,0	10,1	16,2	4,1	8,8
Eau, électricité et énergie	1,1	0,1	0,5	0,7	0,1	0,3
B.T.P	8,7	3,6	5,7	10,0	5,0	6,9
Commerce	20,6	5,0	11,4	20,8	6,3	11,9
Transport et communication	5,1	1,4	2,9	5,6	2,0	3,4
Services	13,3	2,8	7,1	16,6	4,2	9,0
Administration, éducation, santé,...	23,6	2,6	11,1	21,3	1,9	9,4
Activités exercées hors Maroc et N.D	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

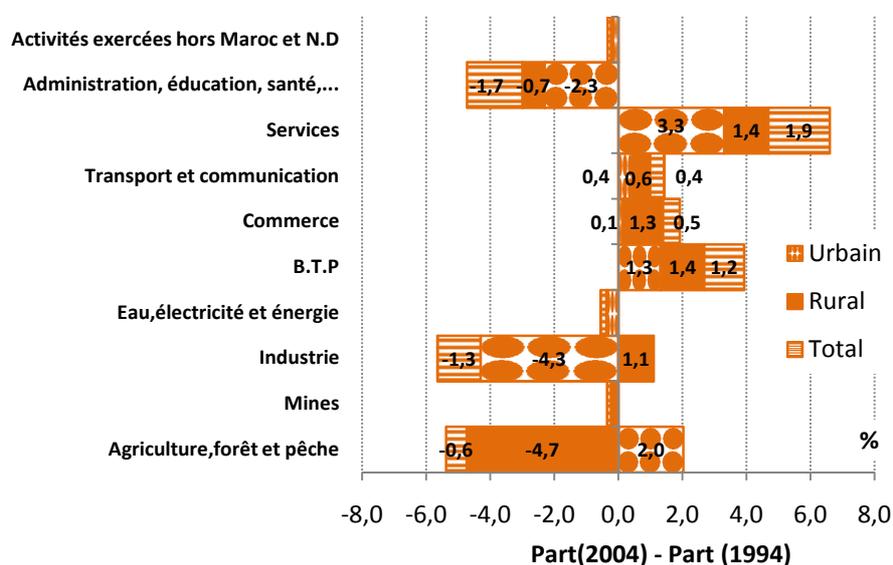
Source : RGPH 1994 et 2004

Par ailleurs, le graphique n°13, explicitant l'évolution des poids des actifs occupés par secteurs d'activité, montre que l'« agriculture, forêt et pêche », considéré comme le plus grand pourvoyeur d'emplois rural dans la région, a perdu presque 5 points du poids qu'il avait en 1994 (76,2 % en 2004 contre 81,0% en 1994). Par contre la branche du commerce, troisième en termes d'emploi urbain, s'est légèrement renforcée (+0,2 point), pour atteindre presque le même poids que celle des administrations et services sociaux (21,3%).

Il est à constater, également, la contribution sans cesse croissante du secteur des services en matière de création d'emplois. En effet, sa contribution est passée de 13,3% à 16,6% en 2004, dépassant ainsi celui de l'industrie dont la part est passée de 20,5% à 16,2% en 2004.

Par contre, d'autres secteurs, considérés comme étant faibles en termes d'offres satisfaites, ont vu leur part s'accroître depuis 1994. C'est le cas, en particulier du secteur des BTP dont le poids est passé de 8,7% à 10,0% en 2004.

**Graphique 13 : Ecart des poids des actifs occupés par branches et par milieu de résidence entre 1994 et 2004**



Source : RGPH 1994 et 2004

### II.3.2 Travail des enfants et branches d'activité

L'examen du tableau 25, donnant la répartition des enfants actifs occupés sur les branches d'activité, dévoile qu'ils sont en grande majorité insérés au sein du secteur « Agriculture, forêts et pêche », soit 77,3% de l'ensemble des enfants actifs occupés de la région, dénombrés en 2004.

Les branches de l'industrie, du commerce et des services, arrivent en deuxième position dans la mesure où le cumul de leurs contributions respectives permet d'atteindre 21% de l'ensemble des enfants actifs occupés.

Selon le milieu de résidence, ce sont l'agriculture en milieu rural (90,3%) et l'industrie, le commerce et les services en milieu urbain (86,8%) qui absorbent la quasi-totalité des enfants actifs occupés.

**Tableau 25 : Répartition de la population active occupée (7-14 ans) selon la branche d'activité et le milieu de résidence**

Branche d'activité économique	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculture, forêt et pêche	4,9	93,2	79,3	5,8	90,3	77,3
Mines	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1
Industrie	43,6	2,9	9,3	34,4	3,6	8,3
Eau, électricité et énergie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
B.T.P	1,2	0,2	0,4	4,6	0,5	1,1
Commerce	22,0	1,9	5,1	22,0	2,9	5,8
Transport et communication	0,0	0,1	0,1	0,6	0,3	0,4
Services	27,4	1,4	5,5	32,0	2,3	6,9
Administration, éducation, santé,...	0,9	0,2	0,3	0,5	0,0	0,1
Activités exercées hors Maroc et N.D	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

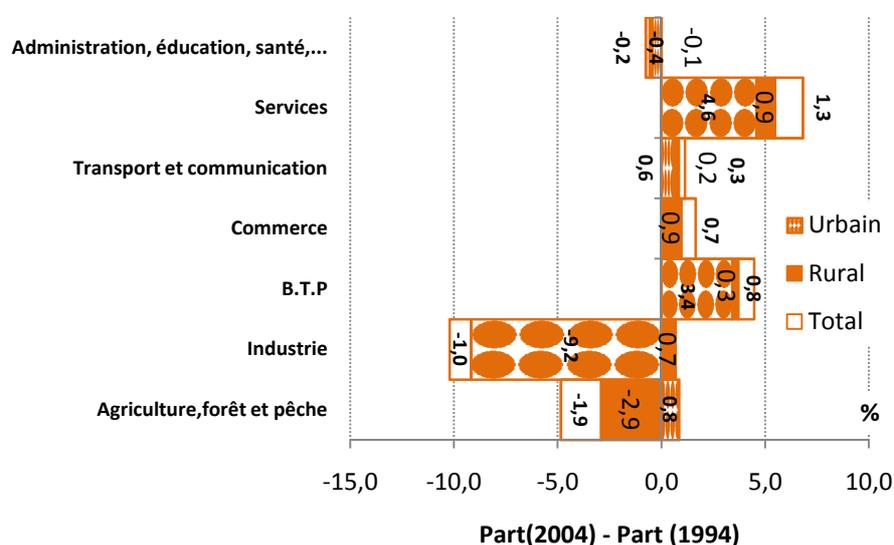
Source : RGPH 1994 et 2004

Par ailleurs, le graphique 14, retraçant l'écart des poids des enfants actifs occupés selon les secteurs d'activité économique, dévoile que les grands secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois d'enfants ont vu leurs contributions diminuer depuis le dernier recensement. En effet, la participation de l'agriculture dans la création

des emplois pour enfants est passée de 93,2 % en 1994 à 90,3 % en 2004, suivi de celui de l'industrie dont la contribution a régressé de plus de 9 points.

On peut, néanmoins, noter quelques exceptions observées, entre autres, au niveau des secteurs «BTP» et « services » dont le poids des enfants actifs occupés a augmenté respectivement de 3,4 et 4,6 points de pourcentage.

**Graphique 14 : Ecart des poids des enfants actifs occupés par secteurs et par milieu de résidence entre 1994 et 2004**



Source : RGPH 1994 et 2004

Globalement, ces résultats confirment l'anéantissement plus au moins général du phénomène « travail des enfants » au niveau de la région, puisque le volume des enfants qui travaillent a énormément régressé depuis 1994. En effet les enfants actifs occupés ne représentent actuellement que 2,9%, alors qu'ils représentaient presque 6,5% de l'ensemble des actifs occupés de la région en 1994.

## II.4.Structures professionnelles des actifs occupés

### II.4.1.Structures professionnelles des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus

En se basant sur les résultats du tableau 26, ci-après, donnant la répartition des actifs occupés de 15 ans ou plus selon la situation

dans la profession, il est clair qu'au niveau régional, c'est le statut "salarial" qui l'emporte sur les autres statuts. En effet, plus d'un actif occupé sur deux sont des salariés. Les indépendants viennent en seconde position avec un peu plus du quart de la population active occupée.

Bien entendu cette répartition est largement influencée par l'effet milieu de résidence. Dans ce sens, si en milieu urbain c'est le statut "salarial" qui prédomine, en milieu rural cette prédominance est partagée de façon presque équilibrée entre trois statuts qui sont l' "aide familial", le "salarial" et l' "indépendant", soit près d'un actif occupé sur trois pour chacun d'eux.

**Tableau 26 : population active occupée (âgée de 15 ans ou plus) selon la situation dans la profession, le milieu de résidence et le sexe (%)**

	1994			2004			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
Urbain	Employeur	3,9	1,1	3,4	2,9	1,3	2,5
	Indépendant	25,6	22,1	24,9	30,6	20,6	28,4
	Salarié	64,7	72,3	66,2	62,0	74,0	64,6
	Aide familial	3,1	1,3	2,8	2,8	2,6	2,7
	Apprenti	2,5	3,3	2,7	1,7	1,4	1,7
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Rural	Employeur	2,0	0,5	1,8	2,1	0,7	1,9
	Indépendant	37,0	15,4	34,2	34,1	13,3	30,3
	Salarié	30,9	21,6	29,7	34,2	28,9	33,2
	Aide familial	29,7	62,0	34,0	28,5	56,6	33,6
	Apprenti	0,4	0,5	0,4	1,1	0,5	1,0
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Ensemble	Employeur	2,7	0,8	2,4	2,4	1,0	2,1
	Indépendant	32,6	18,8	30,4	32,8	16,5	29,6
	Salarié	43,9	47,7	44,5	44,6	48,3	45,4
	Aide familial	19,5	30,8	21,3	18,8	33,4	21,7
	Apprenti	1,2	1,9	1,3	1,3	0,9	1,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Enfin, de l'examen de la répartition des femmes actives occupées selon la situation dans la profession, il ressort qu'en milieu urbain le statut de « salarié » s'est renforcé davantage puisque 74% des femmes actives occupées y sont concentrées en 2004. Cependant, en milieu rural, c'est le statut d'aide familial qui l'emporte sur les autres puisqu'il regroupe 56,6% de l'ensemble des femmes actives occupées.

## II.4.2. Structures professionnelles des enfants actifs occupés

L'analyse de l'activité des enfants selon la situation dans la profession, tableau 27, a permis d'aboutir à des conclusions généralement différentes de celles tirées de la répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus. En effet, s'il est vrai qu'en milieu urbain c'est le statut de « salariat » qui prédomine encore une fois avec 50,6% des enfants actifs occupés, le poids des apprentis y est devenu assez important puisqu'il a dépassé les 26% de l'ensemble des enfants actifs occupés.

**Tableau 27 : Répartition des enfants actifs occupés (7-14 ans) selon la situation dans la profession, le milieu de résidence et le sexe**

	1994			2004			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Urbain</b>	<b>Employeur</b>	0,0	0,0	0,0	0,5	0,3	0,5
	<b>Indépendant</b>	7,3	6,1	6,8	11,2	8,0	10,2
	<b>Salarié</b>	26,2	76,0	47,1	39,6	75,1	50,6
	<b>Aide familial</b>	14,5	0,6	8,7	13,2	10,6	12,4
	<b>Apprenti</b>	52,0	17,3	37,5	35,4	6,0	26,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Rural</b>	<b>Employeur</b>	0,2	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2
	<b>Indépendant</b>	1,4	2,7	1,8	3,8	2,0	3,1
	<b>Salarié</b>	14,8	13,8	14,5	13,6	17,4	15,2
	<b>Aide familial</b>	80,8	82,8	81,5	77,6	79,4	78,3
	<b>Apprenti</b>	2,8	0,7	2,1	4,8	1,0	3,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>Employeur</b>	0,2	0,0	0,1	0,3	0,2	0,2
	<b>Indépendant</b>	2,2	3,4	2,6	5,1	2,7	4,2
	<b>Salarié</b>	16,4	26,3	19,7	18,2	24,4	20,6
	<b>Aide familial</b>	71,7	66,3	69,9	66,3	71,1	68,2
	<b>Apprenti</b>	9,5	4,0	7,7	10,1	1,6	6,7
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Aussi, en milieu rural, l'équilibre entre les statuts « indépendant », « salarié » et « aide familial », observé au niveau des actifs occupés adultes, n'est plus respecté au sein des enfants puisque c'est le statut « aide familial » qui surpasse les autres dans ce cas (plus de 68%).

Selon le sexe, si pour les enfants de sexe masculin du milieu urbain c'est le statut d'apprenti qui l'emporte ; celles de sexe féminin

sont majoritairement insérées en tant que salariées (plus des trois quarts). En milieu rural, c'est le statut "aide familial" qui l'emporte aussi bien pour les filles que pour les garçons.

Notons, dans ce sens, que depuis 1994 nous assistons à un certain renforcement du statut de salariat, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, notamment pour les enfants de sexe masculin.



**Chapitre III**  
**Chômage : niveau et principales**  
**caractéristiques**

---



## **Chapitre III : Chômage : niveau et principales caractéristiques**

Pour éviter toute confusion, il est utile d'éclairer le lecteur quant aux différences entre les données issues du recensement et de l'enquête emploi, vis-à-vis de la question du chômage. En effet, les données sur le chômage collectées lors du recensement général de la population et de l'habitat ne peuvent en aucun cas être comparées à celles de l'enquête emplois et ce, pour des raisons liées aux différences méthodologiques et conceptuelles entre les deux opérations.

Toutefois, les indicateurs du chômage sont très utiles, en particulier, lorsqu'il s'agit d'examiner ce phénomène d'un point de vue global et d'examiner ses caractéristiques selon les régions, le milieu de résidence, l'âge ou le sexe. De telles informations permettent également de visualiser les branches d'activité économique qui renvoient le plus les actifs occupés au chômage.

### **III.1. Caractéristiques démographiques et spatiales des chômeurs**

En se référant au tableau 28, ci-après, la population active en chômage s'élève à 98 596 personnes en 2004 contre 80 390 en 1994, soit un accroissement annuel moyen de 2,1%. Les actifs en quête de leur premier emploi sont passés de 53 200 à 75 200, enregistrant ainsi un accroissement annuel moyen de l'ordre de 3,5%. Par contre, les chômeurs ayant déjà travaillé ont enregistré une baisse annuelle de 1,5%, en passant de 27 190 en 1994 à 23 396 en 2004.

**Tableau 28 : Répartition des chômeurs selon le type de chômage et le milieu de résidence**

		Urbain	Rural	Total
1994	CH1	31190	22010	53200
	CH2	14770	12420	27190
	<b>Total</b>	<b>45960</b>	<b>34430</b>	<b>80390</b>
2004	CH1	48885	26315	75200
	CH2	15477	7919	23396
	<b>Total</b>	<b>64362</b>	<b>34234</b>	<b>98596</b>
TAAM (%)	CH1	4,6	1,8	3,5
	CH2	0,5	-4,4	-1,5
	<b>Total</b>	<b>3,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>2,1</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Par milieu de résidence, les chômeurs urbains sont passés de 45 960 en 1994 à 64 362 en 2004, suivant un rythme d'accroissement de 3,4% annuellement. En parallèle, les chômeurs ruraux ont légèrement reculé depuis 1994 (- 194 personnes). Ce recul peut être attribué, en majorité, aux CH2 ruraux qui ont enregistré une baisse annuelle moyenne de l'ordre de - 4,4 %.

**Tableau 29 : Répartition des chômeurs selon le sexe et le milieu de résidence**

		Masculin	Féminin	Total
1994	Urbain	27860	18100	45960
	Rural	29780	4650	34430
	<b>Total</b>	<b>57640</b>	<b>22750</b>	<b>80390</b>
2004	Urbain	38568	25794	64362
	Rural	23199	11035	34234
	<b>Total</b>	<b>61767</b>	<b>36829</b>	<b>98596</b>
TAAM (%)	Urbain	3,3	3,6	3,4
	Rural	-2,5	9,0	-0,1
	<b>Total</b>	<b>0,7</b>	<b>4,9</b>	<b>2,1</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Par sexe, tableau 29, ci-dessus, les hommes en situation de chômage sont passés de 57 640 en 1994 à 61 767 en 2004, soit un accroissement annuel moyen de 0,7%. Les femmes en chômage, quant à elles, se sont accrues plus rapidement que les hommes puisqu'elles sont passées de 22 750 en 1994 à 36 829 en 2004, soit un accroissement annuel moyen sept fois plus important que celui des hommes. Ce différentiel est dû essentiellement à l'expansion du chômage féminin en milieu rural (9%).

### III.2. Taux de chômage selon les principales caractéristiques

#### III.2.1. Caractéristiques du chômage selon le sexe et le milieu de résidence

##### III.2.1.1. Niveau régional

D'après le tableau 30, le taux de chômage au niveau régional a légèrement baissé depuis 1994, puisqu'il est passé de 17,5% à 16,3% actuellement, soit un gain absolu de plus d'un point.

Cependant, ce taux cache un différentiel important aussi bien par sexe que par milieu. En effet, le phénomène du chômage est plus répandu en milieu urbain qu'en milieu rural. En plus, il touche beaucoup plus la population féminine que celle masculine. Ceci est particulièrement le cas du milieu urbain où l'écart absolu des taux de chômage par sexe a atteint 17 points, et ce quelle que soit l'année d'observation.

**Tableau 30 : Taux de chômage par milieu de résidence et par sexe**

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	19,2	13,1	15,5	20,4	8,4	13,2
Féminin	37,1	11,9	25,9	37,9	15,5	26,4
<b>Total</b>	<b>23,8</b>	<b>13,0</b>	<b>17,5</b>	<b>25,0</b>	<b>9,8</b>	<b>16,3</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Selon le milieu de résidence, le taux de chômage urbain se situe autour de 25,0% en 2004 contre 23,8% en 1994, soit une aggravation d'un peu plus d'un point. En milieu rural, ce taux est

passé de 13% en 1994 à 9,8 % en 2004, enregistrant ainsi un allègement du niveau global du chômage de plus de trois points.

**Tableau 31 : Taux chômage par groupes d'âges fonctionnels, par milieu de résidence et par sexe**

		1994			2004		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
15 _ 24	Masculin	38,3	25,5	29,6	39,2	14,1	21,6
	Féminin	54,6	22,0	38,6	59,2	21,4	35,4
	<b>Total</b>	<b>43,5</b>	<b>24,9</b>	<b>31,7</b>	<b>46,3</b>	<b>16,2</b>	<b>25,8</b>
25 _ 34	Masculin	23,1	12,9	17,5	27,0	8,6	16,4
	Féminin	40,9	11,3	32,5	44,8	16,8	33,4
	<b>Total</b>	<b>28,2</b>	<b>12,7</b>	<b>20,5</b>	<b>32,1</b>	<b>10,0</b>	<b>20,2</b>
35 _ 59	Masculin	7,3	5,7	6,4	10,3	4,7	7,5
	Féminin	14,4	4,5	10,5	15,4	5,7	12,0
	<b>Total</b>	<b>8,5</b>	<b>5,6</b>	<b>7,0</b>	<b>11,4</b>	<b>4,8</b>	<b>8,3</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Analysé selon les tranches d'âges, tableau 31 ci-dessus, le chômage est non seulement considéré comme étant un phénomène urbain, mais aussi il est beaucoup plus rattaché aux très jeunes âges qu'au restant des âges de la population en chômage. En 2004, par exemple, le taux de chômage urbain des jeunes âgés de 15-24 ans a été de l'ordre de 46,3% contre 32,1% pour les actifs âgés de 25 à 34 ans et seulement 11,4% pour ceux dont l'âge se situe entre 35 et 59 ans. Ceci montre que le chômage perd de son acuité avec l'âge.

Aussi, les actifs citadins sont-ils plus affectés par le chômage que leurs homologues ruraux et ce, quel que soit leur âge ou leur sexe.

Comparativement à 1994, il apparaît que l'amélioration qu'a connue la situation du chômage au niveau régional n'a pas été ressentie de la même façon au niveau de tous les groupes d'âges. En effet, seuls les actifs ruraux de sexe masculin ont véritablement profité de cette amélioration, notamment ceux dont l'âge se situe entre 15 et 24 ans. En effet, leur taux de chômage est passé de 25,5% en 1994 à 14,1% en 2004, soit un recul de plus de 11 points. Et c'est justement cette forte baisse qui explique, en partie, l'amélioration du niveau du chômage au niveau régional.

### III.2.1.2.Niveau provincial

L'objet de ce paragraphe est de mettre en évidence le différentiel important des caractéristiques du chômage selon les provinces de la région.

**Tableau 32 : Taux de chômage provincial par milieu de résidence et par sexe**

		1994			2004		
		Masc	Fém	Tot	Mas	Fém	Tot
Kénitra	Urbain	18,8	37,0	23,8	20,1	34,7	24,1
	Rural	10,0	6,6	9,3	6,6	9,7	7,3
	<b>Ensemble</b>	<b>14,2</b>	<b>24,1</b>	<b>16,6</b>	<b>13,2</b>	<b>23,6</b>	<b>15,9</b>
Sidi Slimane	Urbain	21,2	35,8	24,7	24,8	48,9	31,4
	Rural	16,3	22,5	17,0	13,5	24,5	16,0
	<b>Ensemble</b>	<b>18,1</b>	<b>30,3</b>	<b>20,1</b>	<b>17,6</b>	<b>34,9</b>	<b>21,8</b>
Sidi Kacem	Urbain	19,0	39,0	23,0	18,0	39,9	22,8
	Rural	15,1	20,2	15,6	7,9	19,2	9,7
	<b>Ensemble</b>	<b>16,1</b>	<b>28,9</b>	<b>17,7</b>	<b>10,7</b>	<b>26,8</b>	<b>13,6</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Le tableau 32, ci-dessus, présentant les taux de chômage par province, par sexe et par milieu, témoigne des grandes disparités existant entre provinces, vis-à-vis du phénomène du chômage. Lesquelles différences sont observées aussi bien au niveau des villes qu'au niveau des campagnes. En effet, en 2004 par exemple, le taux de chômage pour les deux sexes oscille entre 13,6 % enregistré au niveau de la province de Sidi Kacem et 21,8% atteint par les actifs chômeurs de la province de Sidi Slimane.

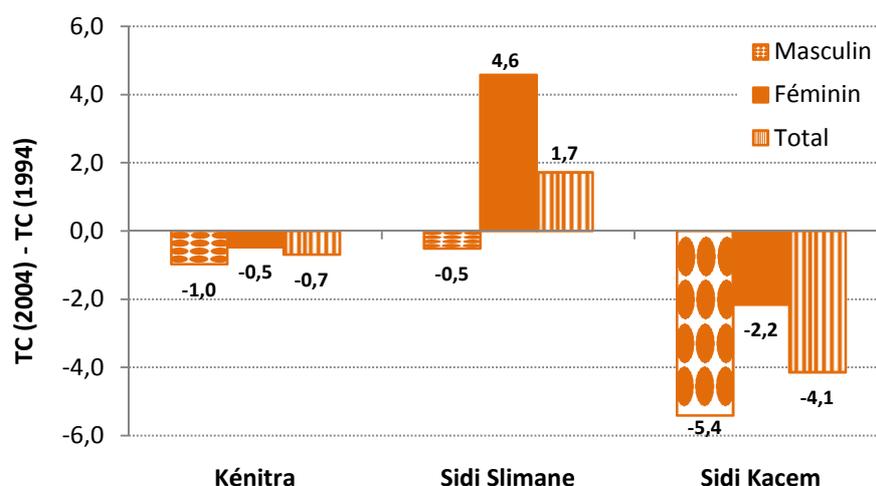
Par ailleurs, les disparités par sexe enregistrées au niveau régional se sont confirmées au niveau provincial. En effet, dans toutes les provinces, les taux de chômage les plus élevés sont rattachés à la population active féminine. Ces taux ont dépassé 34,9% au niveau de la province de Sidi Slimane.

En plus, le taux de chômage minimum enregistré au sein de la population de sexe féminin dépasse de loin le maximum atteint par

celle de sexe masculin, et ce quelle que soit la province prise en considération.

Ceci témoigne des difficultés d'embauche ressenties au sein de la population active féminine, notamment au sein de la province de Sidi Slimane.

**Graphique 15 : Ecart des taux de chômage selon les régions et le sexe entre 1994 et 2004**



Source : RGPH 1994 et 2004

En termes d'évolution, la figure 15 montre que les taux de chômage provinciaux des actifs de sexe masculin ont partout baissé depuis 1994, notamment au niveau de la province de Sidi Kacem où le niveau de chômage masculin a baissé de plus de 5 points de pourcentage.

Cependant, la distribution provinciale des écarts des taux de chômage au sein de la population féminine a été suffisamment dispersée dans la mesure où son évolution a été inscrite dans une fourchette beaucoup plus large, en comparaison avec celle relative au sexe masculin. Ainsi, l'aggravation du chômage pour les femmes actives a dépassé 4 points dans la province de Sidi Slimane et son atténuation pour les autres provinces n'a guère dépassé deux points.

### III.2.2. Taux de chômage et caractéristiques culturelles

#### III.2.2.1. Niveau d'instruction

L'examen du tableau 33, ci-dessous, donnant les taux de chômage régionaux selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, permet de relever les constatations suivantes :

En 2004, ce sont les actifs ayant un niveau collégial qui sont les plus touchés par le phénomène de chômage (29,0%), suivis de ceux dont le niveau scolaire ne dépassant pas le secondaire (25,2%). Cependant, les actifs les plus demandés sur le marché du travail et les moins touchés par le chômage sont ceux de niveau préscolaire (6,5%);

Par milieu de résidence, le chômage est plus répandu en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, quel que soit le niveau d'instruction, les taux de chômage urbains dépassent de loin ceux ruraux. Le taux maximal a été observé au sein des actifs urbains ayant atteint un niveau d'étude collégial (37,0 %) ;

Comparativement à 1994, le chômage s'est accentué en milieu urbain, notamment pour les actifs de niveau collégial (37% en 2004 contre 34,4 % en 1994).

Cependant, le taux de chômage en milieu rural a partout diminué. La baisse la plus importante a été enregistrée au sein des actifs ayant atteint le niveau collégial, avec une amélioration de presque 16 points.

**Tableau 33 : Taux de chômage selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence**

Niveau d'instruction	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>néant</b>	16,1	10,3	11,6	16,9	7,9	9,9
<b>préscolaire</b>	6,2	9,8	8,5	7,5	6,1	6,5
<b>primaire</b>	25,3	19,4	22,8	25,4	12,2	18,6
<b>collégial</b>	34,4	25,9	31,7	37,0	16,6	29,0
<b>secondaire</b>	27,3	31,0	27,9	27,4	15,4	25,2
<b>supérieur</b>	23,9	25,6	24,0	21,4	20,6	21,3
<b>Total</b>	<b>23,8</b>	<b>13,0</b>	<b>17,5</b>	<b>25,0</b>	<b>9,8</b>	<b>16,3</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

### III.2.2.2. Le plus haut diplôme (PHD)

L'étude des taux de chômage selon les diplômes renseigne sur les difficultés rencontrées par la population diplômée dans la recherche d'un emploi.

De l'analyse des taux de chômage régionaux, en 2004, il paraît qu'il est plus facile pour les personnes qui n'ont aucun diplôme de trouver un emploi, puisque cette catégorie présente le plus faible taux de chômage (12,1%). Ceci s'expliquerait par le fait que les sans diplômes seraient plus susceptibles à accepter n'importe quel emploi, et ce contrairement à ceux qui ont reçu une formation ou une qualification. Les diplômés du supérieur suivent, en deuxième position, avec un taux de 18,9 %. Par contre, les diplômés de l'enseignement fondamental et de la formation professionnelle sont les plus touchés par le chômage (respectivement 26,2% et 29,1%).

**Tableau 34 : Taux de chômage selon le PHD et le milieu de résidence**

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Sans diplôme</b>	19,7	11,7	14,2	20,4	8,6	12,1
<b>Fondamental</b>	30,8	24,8	29,1	32,8	15,3	26,2
<b>Secondaire</b>	21,7	18,4	21,4	21,4	14,3	20,6
<b>Supérieur</b>	18,5	23,0	18,8	18,5	23,1	18,9
<b>Formation prof</b>	36,2	41,9	36,7	30,0	22,0	29,1
<b>Total</b>	23,8	13,0	17,6	25,0	9,8	16,3

Source : RGPH 1994 et 2004

Dans les villes, les diplômés du supérieur sont les moins touchés par le chômage (18,5%), suivis par les sans diplôme (20,4%) et les diplômés du secondaire (21,4%). Quant aux diplômés du fondamental et de la formation professionnelle, ils restent largement exposés à ce phénomène, soit respectivement 32,8% et 30,0%.

En milieu rural, ce sont les diplômés du supérieur qui souffrent le plus du chômage (23,1%) ; alors que les sans diplômes, les diplômés du fondamental et du secondaire sont relativement les moins touchés puisque leurs taux de chômage sont inférieurs au taux moyen enregistré au niveau l'ensemble de la région.

L'étude de l'évolution des taux de chômage depuis 1994 montre que ce phénomène s'est accentué davantage en milieu urbain, puisqu'il est passé, en moyenne, de 23,8% à 25,0% en 2004. Ceci est le cas, en particulier, des chômeurs non diplômés et des diplômés de l'enseignement fondamental pour lesquels les taux sont passés, respectivement, de 19,7% à 20,4% et de 30,8% à 32,8%.

Notons, toutefois, la nette amélioration de l'insertion des diplômés de la formation professionnelle dans le tissu productif régional. En effet, leur taux de chômage a perdu plus de 6 points depuis le dernier recensement (30,0% en 2004 contre 36,2% en 1994).

A l'opposé de ce qui c'est passé en milieu urbain, le chômage en milieu rural a beaucoup perdu de son acuité au cours de la période intercensitaire. En effet, les taux de chômage ont baissé, en moyenne, de 3,2%. Cette situation se justifie par une baisse, presque générale, ayant touchée les taux de chômage des diplômés, et dont la plus importante a été enregistrée au sein des chômeurs ayant un diplôme de la formation professionnelle (presque 20 points).

### III.3. Structures professionnelles des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2)

#### III.3.1. Analyse en volume des CH2

Tableau 35 : Répartition des CH2 selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Total
<b>1994</b>	14 770	12 420	27 190
<b>2004</b>	15 477	7 919	23 396
<b>TAAM (%)</b>	0,5	-4,4	-1,5

Source : RGPH 1994 et 2004

D'après le tableau 35, le volume des chômeurs ayant déjà travaillé a accusé une légère diminution entre les deux recensements, puisqu'au niveau régional on a dénombré 23396 chômeurs en 2004 contre 27190 en 1994. Cette baisse est entièrement rattachée au milieu rural dans la mesure où la diminution des effectifs des CH2 dans ce milieu a été proportionnellement plus importante que l'augmentation qu'ils ont eue en milieu urbain.

### III.3.2. Situation dans la profession des CH2

La répartition des CH2 selon la situation dans la profession, tableau 36 ci-après, révèle qu'au niveau régional, ce sont les salariés qui souffrent le plus du chômage, puisque, indépendamment de la date d'observation, presque huit chômeurs (CH2) sur dix sont des salariés. Ce constat reste valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau 36 : Répartition des CH2 selon la situation dans la profession, le sexe et le milieu de résidence**

	1994			2004			
	Effectif	%	dont femmes	Effectif	%	dont femmes	
Urbain	Employeur	20	0,1	0,0	235	1,5	0,2
	indépendant	1740	11,8	2,8	2982	19,3	2,7
	Salarié	12150	82,3	22,1	11693	75,6	15,3
	Aide familial	140	0,9	0,3	225	1,5	0,3
	Apprenti	0	0,0	0,0	299	1,9	0,3
	ND	720	4,9	1,8	43	0,3	0,1
	<b>Total</b>	<b>14770</b>	<b>100,0</b>	<b>26,9</b>	<b>15477</b>	<b>100,0</b>	<b>18,9</b>
Rural	Employeur	30	0,2	0,1	58	0,7	0,1
	Indépendant	810	6,5	0,4	1059	13,4	0,8
	Salarié	10690	86,1	9,6	6270	79,2	10,7
	Aide familial	770	6,2	0,8	417	5,3	0,9
	Apprenti	120	1,0	0,2	95	1,2	0,1
	ND	0	0,0	0,0	20	0,3	0,0
	<b>Total</b>	<b>12420</b>	<b>100,0</b>	<b>11,0</b>	<b>7919</b>	<b>100,0</b>	<b>12,6</b>
Ensemble	Employeur	50	0,2	0,0	293	1,3	0,2
	Indépendant	2550	9,4	1,7	4041	17,3	2,0
	Salarié	22840	84,0	16,4	17963	76,8	13,8
	Aide familial	910	3,3	0,5	642	2,7	0,5
	Apprenti	840	3,1	1,1	394	1,7	0,2
	ND	0	0,0	0,0	63	0,3	0,1
	<b>Total</b>	<b>27190</b>	<b>100,0</b>	<b>19,7</b>	<b>23396</b>	<b>100,0</b>	<b>16,7</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

En outre, la part des chômeurs relevant de ce statut a reculé de plus de 7 points depuis 1994. Un tel recul s'est accompagné par une

progression du poids des chômeurs indépendants de presque 8 points (17,3 % en 2004).

Cependant, les chômeurs relevant des autres statuts sont peu nombreux puisque, en 2004, le cumul de leur poids ne dépasse guère 5%.

Si la différence par milieu de résidence reste peu significative, et ce quel que soit la situation dans la profession, celle par sexe demeure très importante, notamment en milieu rural où la part des femmes CH2 (tous statuts confondus) reste inférieure à 13 % contre plus de 87 % pour les hommes ; en milieu urbain, la part des femmes CH2 se situe autour 18,9% dont 15,3 % sont des salariées.

En somme, quel que soit le milieu ou l'année d'observation, les chômeurs ayant déjà travaillé sont essentiellement des salariés de sexe masculin.

Par ailleurs, la répartition des CH2 par groupes d'âges fonctionnels, au niveau régional, tableau 37, ci-dessous, montre qu'ils sont, plus au moins, concentrés au niveau de la tranche d'âges 35-59 ans, soit 41,6% en 2004 contre 37,3% en 1994.

Selon la situation dans la profession, ce sont les CH2 salariés qui trouvent le plus de difficultés au moment de leur réinsertion sur le marché du travail, et ce quel que soit l'âge.

**Tableau 37 : Répartition des CH2 selon la situation dans la profession, le sexe et le milieu de résidence**

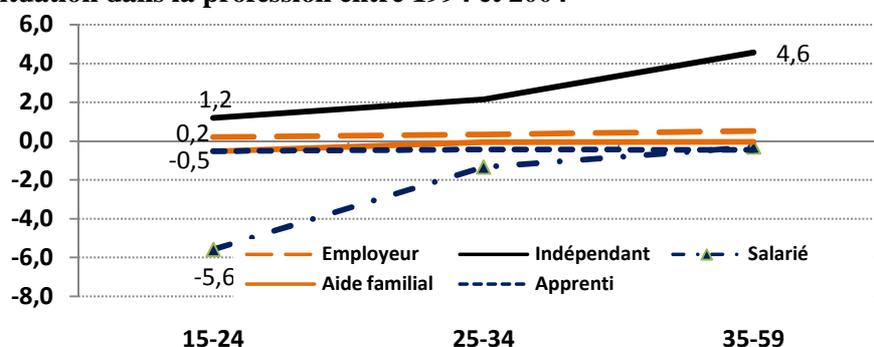
Age(ans) /Statut prof	1994				2004			
	15-24	25-34	35-59	Total	15-24	25-34	35-59	Total
<b>Employeur</b>	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,4	0,6	1,3
<b>Indépendant</b>	1,8	3,0	4,6	9,4	3,0	5,1	9,1	17,3
<b>Salarié</b>	26,5	26,1	31,4	84,0	20,9	24,8	31,1	76,8
<b>Aide familial</b>	2,0	0,8	0,5	3,3	1,5	0,8	0,4	2,7
<b>Apprenti</b>	1,5	0,8	0,8	3,1	1,0	0,4	0,3	1,7
<b>ND</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,3
<b>Total</b>	<b>31,8</b>	<b>30,9</b>	<b>37,3</b>	<b>100,0</b>	<b>26,7</b>	<b>31,6</b>	<b>41,6</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Comparativement à 1994, le graphique 16, ci-après, donnant les écarts des poids des CH2 par rapport à 1994, au niveau régional, montre, d'une part, que le chômage des indépendants se renforce de plus en plus avec l'âge. D'autre part, la courbe retraçant les écarts des poids des ch2 « salariés » est partout négative, notamment du côté des jeunes de moins de 34 ans. Ceci montre que les jeunes ayant une expérience professionnelle s'insèrent plus facilement dans les différentes branches d'activité économique que les moins jeunes.

S'agissant des autres statuts, et indépendamment de l'âge, les parts des ch2 sont restées quasi stables entre 1994 et 2004.

**Graphique 16 : Ecart des poids des CH2 au niveau régional selon la situation dans la profession entre 1994 et 2004**



Source : RGPH 1994 et 2004

### III.3.3. Affectation des CH2 : secteurs d'activité

Ce paragraphe vise essentiellement à décrire la manière dont les chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) se répartissent sur les différentes branches d'activité économique et à mettre en valeur leur contribution dans la baisse ou la hausse du niveau de chômage.

En outre, une attention particulière a été donnée à la façon dont les femmes CH2 sont affectées aux différentes branches d'activité selon le milieu de résidence.

Dans ce sens, il ressort du tableau 38, ci-après, qu'au niveau régional, le secteur Agricole continue d'être le premier responsable de l'aggravation du niveau de chômage des actifs ayant déjà travaillé. En effet, en 2004, presque 28 % des CH2 relève de ce secteur, suivi respectivement des secteurs « Industrie », « service », « BTP » et « Commerce » dont les parts s'élèvent respectivement à 19,4%,

15,2%, 14,7% et 12,7%. Ceci dit, presque 90% des chômeurs ayant déjà travaillé sont concentrés au sein de ces cinq secteurs.

**Tableau 38 : répartition des CH2 selon les secteurs d'activité économique, le sexe et le milieu de résidence**

Secteurs d'activité	1994			2004			
	M	F	T	M	F	T	
<b>Urbain</b>	Agriculture élevage forêt et pêche	5,6	1,7	7,2	8,1	1,8	9,9
	Mines	0,4	0,0	0,4	0,3	0,0	0,4
	Industrie	14,0	7,2	21,3	17,8	7,4	25,2
	Eau électricité et énergie	0,6	0,0	0,6	0,3	0,0	0,3
	B.T.P	10,4	0,3	10,7	16,0	0,3	16,3
	Commerce	9,9	0,9	10,8	15,1	1,2	16,4
	Transport et communication	3,5	0,3	3,7	5,9	0,5	6,5
	Services	24,6	14,5	39,1	13,9	5,3	19,2
	Adm.publ. éducat. santé et Act.Social	3,5	2,1	5,6	3,6	2,1	5,8
	Activité exercée hors du Maroc et N-D	0,6	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>73,1</b>	<b>26,9</b>	<b>100,0</b>	<b>81,2</b>	<b>18,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Rural</b>	Agriculture élevage forêt et pêche	51,0	7,9	58,9	54,1	8,5	62,6
	Mines	1,1	0,0	1,1	0,4	0,0	0,4
	Industrie	3,1	0,7	3,8	5,9	1,9	7,8
	Eau électricité et énergie	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,2
	B.T.P	6,8	0,0	6,8	11,4	0,1	11,5
	Commerce	4,0	0,1	4,1	5,2	0,2	5,4
	Transport et communication	1,6	0,0	1,6	3,6	0,0	3,6
	Services	20,3	2,3	22,5	5,3	1,8	7,1
	Adm.publ. éducat. santé et Act.Social	0,9	0,1	1,0	1,2	0,2	1,5
	Activité exercée hors du Maroc et N-D	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>89,0</b>	<b>11,0</b>	<b>100,0</b>	<b>87,3</b>	<b>12,7</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	Agriculture élevage forêt et pêche	26,3	4,5	30,8	23,5	4,1	27,6
	Mines	0,7	0,0	0,7	0,4	0,0	0,4
	Industrie	9,0	4,3	13,3	13,8	5,6	19,4
	Eau électricité et énergie	0,4	0,0	0,4	0,3	0,0	0,3
	B.T.P	8,8	0,1	8,9	14,4	0,3	14,7
	Commerce	7,2	0,5	7,7	11,8	0,9	12,7
	Transport et communication	2,6	0,1	2,8	5,2	0,3	5,5
	Services	22,6	8,9	31,5	11,0	4,1	15,2
	Adm.publ. éducat. santé et Act.Social	2,3	1,2	3,5	2,8	1,5	4,3
	Activité exercée hors du Maroc et N-D	0,4	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>80,3</b>	<b>19,7</b>	<b>100,0</b>	<b>83,2</b>	<b>16,8</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

En revanche, cette répartition change selon qu'il s'agit du milieu urbain ou rural. Ainsi, en milieu rural, le secteur « agriculture, élevage, forêt et pêche », de part son caractère saisonnier, se renforce davantage comme étant la première source du chômage des CH2 (62,6%), suivi de du secteur des B.T.P qui génère 11,5% de chômeurs.

Ces deux secteurs à eux seuls sont responsables des trois quarts du chômage cumulé par l'ensemble des secteurs.

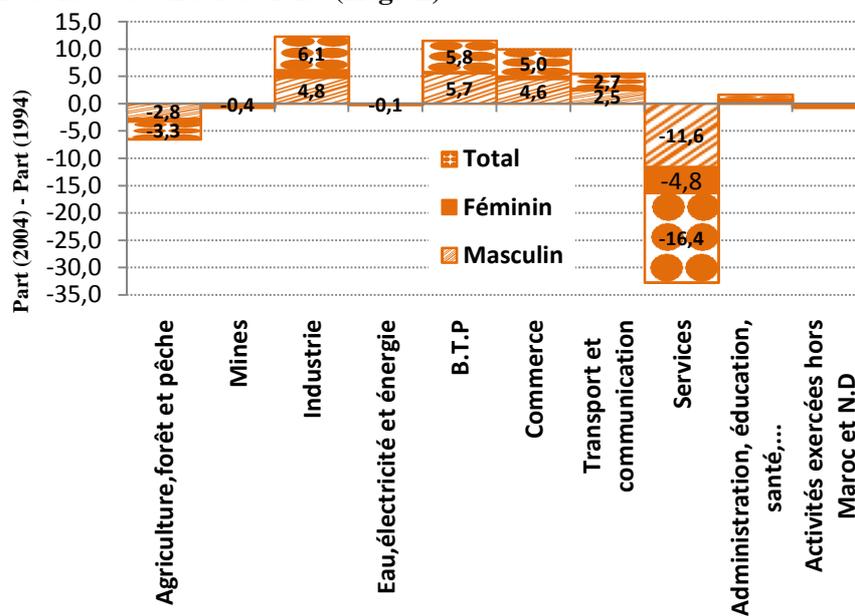
Par contre en milieu urbain, se sont les secteurs « industrie », « service », « commerce » et « B.T.P » où les actifs ayant déjà travaillé ont le plus de difficultés d'insertion. En effet, ces quatre secteurs génèrent plus 77% de l'ensemble de chômeurs, dont 25,2% reviennent uniquement au secteur industriel.

Selon le sexe, sur 16,8% des femmes CH2, tous milieux confondus, plus des trois quarts relèvent seulement des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services. Les autres secteurs se partagent, de manière plus au moins équilibrée, la part restante.

De point de vue évolution, le graphique 17, donnant les écarts absolus des parts des «CH2» selon le sexe et les secteurs d'activité, permet de formuler les observations suivantes :

- ✓ D'une part, le chômage des femmes ayant déjà travaillé a sensiblement baissé pour certaines branches d'activité, notamment celle des services (-4,8 points). Néanmoins, on note une exception qui s'est produite au niveau du secteur de l'industrie où la part de ces dernières a accusé une augmentation de 1,3 points;
- ✓ D'autre part, la variation absolue des poids des chômeurs de sexe masculin (ch2) a été positive, dans l'ensemble, et s'est inscrite dans un intervalle allant de 0,5 point pour le secteur des administrations à 5,7 points pour le secteur des BTP. Toutefois, il est à noter la nette amélioration de la réinsertion des chômeurs de sexe masculin, relevant du secteur des services (-11,8 points).

**Graphique 17 : Ecart des poids des CH2 entre 1994 et 2004 selon le sexe et les secteurs d'activité (Région)**



Source : RGPH 1994 et 2004



## **CONCLUSION**

---



## Conclusion

Le profil de la population active de la région du GCBH et de ses provinces a beaucoup changé au cours de la période intercensitaire, notamment ses structures par âge et par sexe. Ceci s'est traduit par une entrée en activité de plus en plus tardive des jeunes et par une implication croissante des femmes dans l'activité économique. Une telle situation se reflète par la baisse des taux d'activité et d'occupation aux jeunes âges et par la nette amélioration de tous les indicateurs de mesure de l'activité de la population féminine, notamment en milieu rural.

Il est à noter également que l'appréciation des taux d'activité des actifs ruraux depuis 1994 a permis un renversement de situation par milieu. En effet, en 2004, les actifs ruraux dynamisent le marché de travail plus que leurs homologues urbains.

En revanche, la discrimination par sexe continue d'être une réalité visible, qui caractérise le marché de travail régional et provincial, ce qui témoigne de l'existence de facteurs latents exerçant un effet de sélection au profit de la population masculine.

Notons, également, que la décennie séparant les deux derniers recensements a été caractérisée par une baisse substantielle du phénomène « travail des enfants » puisque les enfants actifs occupés ne représentent en 2004 que 2,8% de l'ensemble des actifs occupés de la région contre 7,1% en 1994.

L'analyse de l'évolution des caractéristiques culturelles des actifs occupés a montré que les marchés de travail régional et provincial s'orientent vers des actifs ayant un niveau d'instruction généralement bas ou moyen, notamment en milieu rural. Aussi, selon le diplôme, les diplômés de la formation professionnelle restent-ils les plus demandés sur le marché et leur taux net d'occupation a atteint 61,6% en 2004.

Par ailleurs, et étant donné la vocation agricole de la région, plus de la moitié des actifs occupés sont insérés dans la branche « agriculture, forêt et pêche ». Toutefois, la prééminence de ce secteur a enregistré un certain recul depuis 1994 au profit d'autres branches dont la contribution en termes de création d'emploi a nettement évolué. Il s'agit, en particulier, des branches « services » et « BTP ». Aussi, malgré la baisse substantielle du phénomène « travail des enfants », certaines branches d'activité continuent d'exploiter des enfants de moins de 15ans. En effet, L'agriculture en milieu rural et l'industrie, les services, le commerce et les BTP en milieu urbain, sont

considérées comme étant les branches les plus absorbantes des enfants actifs occupés (neuf enfants actifs occupés sur dix).

L'analyse dans le temps du phénomène du chômage a révélé que le volume global des chômeurs a sensiblement augmenté, notamment celui des chômeurs en quête de leur premier emploi.

Par ailleurs, malgré une légère baisse du taux de chômage global, dû à la baisse du taux rural, le chômage est toujours considéré comme étant phénomène urbain, surtout pour les femmes. En plus, il est beaucoup plus rattaché aux jeunes âges qu'au restant des âges.

D'autres parts, l'examen des structures professionnelles des CH2 a montré qu'ils sont surtout des salariés, et sont essentiellement des hommes (8 chômeurs sur 10) qui relèvent des branches « agriculture », « industrie », « services », « BTP » et « commerce ».

## **Annexes**

---



## Annexe n°1 : Concepts et définitions

Pour éviter toute confusion, il est primordial de signaler que malgré les ressemblances qui peuvent se présenter entre les définitions des indicateurs de mesure de l'activité économique au sens de l'enquête emploi et au sens du recensement, ces indicateurs restent le plus souvent incomparables puisqu'à la base de ces deux opérations se trouvent des méthodes et des techniques de collecte différentes. En effet, au moment du recensement l'activité est renseignée suite aux déclarations spontanées des personnes interrogées. Cependant, pour l'enquête emploi, le concept de l'activité se trouve beaucoup plus affiné suite au recours, en plusieurs étapes, à des questions filtrées susceptibles de reclasser, par exemple, certaines personnes qui se déclarent comme inactives en actives, ou encore certains actifs chômeurs en actifs occupés.

Par ailleurs, pour pouvoir traiter du concept de la population active au sens du recensement, il est important de le différencier de celui de la population inactive.

Alors que la population inactive se définit par l'ensemble des personnes qui, au moment du recensement, se déclarent sans travail, et ne sont pas à la recherche d'un emploi, la population active renferme toutes les personnes qui se déclarent exercer ou cherchant à exercer une activité professionnelle ou un travail productif dans une branche d'activité donnée.

Cette dernière est subdivisée en deux catégories:

- ✓ La population active occupée qui est formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement ;
- ✓ La population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi.

Il est donc clair à travers ces définitions qu'au sens du recensement la population active est appréhendée au sens strict.

## Indicateurs :

$$TBA(\%) = \frac{\text{Population active}}{\text{Population totale}} \times 100$$

En termes d'analyse, ce taux reste peu concluant dans la mesure où son calcul prend en considération la tranche d'âge des moins de 15 ans qui sont essentiellement des enfants (inactifs). D'où le recours au calcul du taux net d'activité.

**Le taux net d'activité :** permet de saisir le niveau de participation à l'activité économique de la population en âge d'activité (15 ans et plus).

$$TNA(\%) = \frac{\text{Population active âgée de 15 ans et plus}}{\text{Population totale âgée de 15 ans et plus}} \times 100$$

**Le taux brut d'occupation (taux brut d'emploi) :** est le rapport de la population active occupée à la population totale.

$$TBO (\%) = \frac{\text{Population active occupée}}{\text{Population totale}} \times 100$$

**Le taux net d'occupation :** est le rapport de la population active occupée âgée de 15 ans à la population totale appartenant à la même tranche d'âge.

$$TNO (\%) = \frac{\text{Population active occupée (15ans ou plus)}}{\text{Population totale (15 ans ou plus)}} \times 100$$

**Le taux de chômage :** il recense le nombre de chômeurs (âgés de 15 ans et plus) rapporté à la population active totale (âgée de 7 ans et plus).

$$TC = \frac{\text{Population en chômage}}{\text{Population active totale}} \times 100$$

## Annexe n°2 : Tableaux statistiques

**Tableau 1A : Structure de la population par type d'activité, par milieu et par province (effectifs)**

		1994			2004		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
province de Kénitra	Actifs	122 610	122 320	244 930	166 199	159 988	326 187
	inactif	221 450	243 590	465 040	288 542	255 019	543 561
	<b>Total</b>	<b>344 060</b>	<b>365 910</b>	<b>709 970</b>	<b>454 741</b>	<b>415 007</b>	<b>869 748</b>
Province sidi slimane	actifs	32 190	47 000	79 190	40 663	67 386	108 049
	inactif	67 230	112 970	180 200	69 078	111 676	180 754
	<b>Total</b>	<b>99 420</b>	<b>159 970</b>	<b>259 390</b>	<b>109 741</b>	<b>179 062</b>	<b>288 803</b>
Province de Sidi Kacem	Actifs	38 710	96 430	135 140	50 442	121 223	171 665
	inactif	82 160	234 760	316 920	97 499	220 146	317 645
	<b>Total</b>	<b>120 870</b>	<b>331 190</b>	<b>452 060</b>	<b>147 941</b>	<b>341 369</b>	<b>489 310</b>
RGCBH	Actifs	193 510	265 750	459 260	257 304	348 597	605 901
	inactif	370 840	591 320	962 160	455 119	586 841	1 041 960
	<b>Total</b>	<b>564 350</b>	<b>857 070</b>	<b>1 421 420</b>	<b>712 423</b>	<b>935 438</b>	<b>1 647 861</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 2A : Structure de la population active régionale par groupes d'âges fonctionnels (effectifs)**

âge	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	masculin	féminin	Total
7-14 ans	18080	8940	27020	8684	5696	14380
15-24a ans	108200	32340	140540	131461	58688	190149
25-34 ans	99940	25290	125230	121161	34788	155949
35-59 ans	126110	19500	145610	180111	37103	217214
60 ans OU PLUS	19140	1720	20860	25051	2945	27996
Total	371470	87790	459260	466568	139333	605901

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 3A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon le niveau scolaire et le sexe (effectifs)**

	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	masculin	féminin	Total
<b>Néant</b>	156430	34530	190960	170239	57316	227555
<b>Préscolaire</b>	21630	290	21920	27132	319	27451
<b>Primaire</b>	62430	7280	69710	104362	14695	119057
<b>Collégial</b>	27940	5020	32960	46778	7964	54742
<b>Secondaire</b>	17850	5310	23160	30243	9047	39290
<b>Supérieur</b>	9470	3670	13140	17263	7354	24617
<b>Total</b>	<b>295750</b>	<b>56100</b>	<b>351850</b>	<b>396017</b>	<b>96695</b>	<b>492712</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 4A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon le PHD et le sexe (effectifs)**

	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	masculin	féminin	Total
<b>Sans diplôme</b>	228750	40690	269440	277712	68677	346389
<b>Fondamental</b>	49110	8560	57670	89969	16052	106021
<b>Secondaire</b>	6370	2470	8840	12730	4674	17404
<b>Supérieur</b>	6750	2680	9430	10308	4639	14947
<b>Formation prof</b>	3970	1640	5610	5203	2615	7818
<b>ND</b>	800	60	860	95	38	133
<b>Total</b>	<b>295750</b>	<b>56100</b>	<b>351850</b>	<b>396017</b>	<b>96695</b>	<b>492712</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 5A : Répartition des actifs occupés analphabètes âgés de 15 ans ou plus selon le PHD et le sexe (effectifs)**

		1994			2004		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Kénitra</b>	<b>Masculin</b>	18180	56500	74680	20405	67427	87832
	<b>Féminin</b>	6410	17110	23520	8236	25612	33848
	<b>Total</b>	<b>24590</b>	<b>73610</b>	<b>98200</b>	<b>28641</b>	<b>93039</b>	<b>121680</b>
<b>Sidi Slimane</b>	<b>Masculin</b>	5900	20770	26670	5407	22800	28207
	<b>Féminin</b>	1960	2950	4910	2292	8435	10727
	<b>Total</b>	<b>7860</b>	<b>23720</b>	<b>31580</b>	<b>7699</b>	<b>31235</b>	<b>38934</b>
<b>Sidi Kacem</b>	<b>Masculin</b>	7780	48990	56770	7904	48223	56127
	<b>Féminin</b>	1630	4850	6480	2014	10899	12913
	<b>Total</b>	<b>9410</b>	<b>53840</b>	<b>63250</b>	<b>9918</b>	<b>59122</b>	<b>69040</b>
<b>RGCBH</b>	<b>Masculin</b>	31860	126260	158120	33716	138450	172166
	<b>Féminin</b>	10000	24910	34910	12542	44946	57488
	<b>Total</b>	<b>41860</b>	<b>151170</b>	<b>193030</b>	<b>46258</b>	<b>183396</b>	<b>229654</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 6A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon la province, le niveau d'instruction et le sexe (effectifs)**

		Néant	Précolaire	Primaire	Collégial	Secondaire	Supérieur	Total	
1994	Kénitra	M	73920	11040	33440	15250	10430	6020	150100
		F	23260	150	4950	3440	3790	2520	38110
		T	97180	11190	38390	18690	14220	8540	188210
	Sidi Slimane	M	26570	4090	11160	5130	2880	1410	51240
		F	4870	70	1220	750	630	390	7930
		T	31440	4160	12380	5880	3510	1800	59170
	Sidi Kacem	M	55940	6500	17830	7560	4540	2040	94410
		F	6400	70	1110	830	890	760	10060
		T	62340	6570	18940	8390	5430	2800	104470
2004	Kénitra	M	86905	14039	53409	23328	17493	11144	206318
		F	33778	201	8316	4951	6394	5384	59024
		T	120683	14240	61725	28279	23887	16528	265342
	Sidi Slimane	M	28073	4413	17398	8451	5380	2416	66131
		F	10691	52	2556	1419	1087	825	16630
		T	38764	4465	19954	9870	6467	3241	82761
	Sidi Kacem	M	55261	8680	33555	14999	7370	3703	123568
		F	12847	66	3823	1594	1566	1145	21041
		T	68108	8746	37378	16593	8936	4848	144609

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 7A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon la province, le PHD et le sexe (effectifs)**

		Sans diplôme	Fondamental	Secondaire	Sup	Formation prof	ND	Total	
1994	Kénitra	M	110980	28150	3550	4380	2670	370	150100
		F	27260	6020	1710	1800	1290	30	38110
		<b>T</b>	<b>138240</b>	<b>34170</b>	<b>5260</b>	<b>6180</b>	<b>3960</b>	<b>400</b>	<b>188210</b>
	Sidi Slimane	M	40480	8090	1110	870	530	160	51240
		F	6020	1150	300	250	200	10	7930
		<b>T</b>	<b>46500</b>	<b>9240</b>	<b>1410</b>	<b>1120</b>	<b>730</b>	<b>170</b>	<b>59170</b>
	Sidi Kacem	M	77290	12870	1710	1500	770	270	94410
		F	7410	1390	460	630	150	20	10060
		<b>T</b>	<b>84700</b>	<b>14260</b>	<b>2170</b>	<b>2130</b>	<b>920</b>	<b>290</b>	<b>104470</b>
2004	Kénitra	M	141327	46645	7957	6925	3402	0	206318
		F	40242	10006	3353	3397	1999	0	59024
		<b>T</b>	<b>181569</b>	<b>56651</b>	<b>11310</b>	<b>10322</b>	<b>5401</b>	<b>0</b>	<b>265342</b>
	Sidi Slimane	M	46177	15962	2012	1252	721	0	66131
		F	12719	2627	509	538	232	0	16630
		<b>T</b>	<b>58896</b>	<b>18589</b>	<b>2521</b>	<b>1790</b>	<b>953</b>	<b>0</b>	<b>82761</b>
	Sidi Kacem	M	90208	27362	2761	2131	1080	0	123568
		F	15716	3419	812	704	384	0	21041
		<b>T</b>	<b>105924</b>	<b>30781</b>	<b>3573</b>	<b>2835</b>	<b>1464</b>	<b>0</b>	<b>144609</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 8A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon la province, le niveau d'instruction et le milieu (effectifs)**

		Néant	Précolaire	Primaire	Collégial	Secondaire	Supérieur	Total	
1994	Kénitra	M	24170	4780	25760	14750	13150	8210	90820
		F	73010	6410	12630	3940	1070	330	97390
		<b>T</b>	<b>97180</b>	<b>11190</b>	<b>38390</b>	<b>18690</b>	<b>14220</b>	<b>8540</b>	<b>188210</b>
	Sidi Slimane	M	7860	1480	6310	3540	2620	1520	23330
		F	23580	2680	6070	2340	890	280	35840
		<b>T</b>	<b>31440</b>	<b>4160</b>	<b>12380</b>	<b>5880</b>	<b>3510</b>	<b>1800</b>	<b>59170</b>
	Sidi Kacem	M	9310	1650	7800	3690	4170	2510	29130
		F	53030	4920	11140	4700	1260	290	75340
		<b>T</b>	<b>62340</b>	<b>6570</b>	<b>18940</b>	<b>8390</b>	<b>5430</b>	<b>2800</b>	<b>104470</b>
2004	Kénitra	M	28470	4661	35081	19305	21388	15767	124672
		F	92213	9579	26644	8974	2499	761	140670
		<b>T</b>	<b>120683</b>	<b>14240</b>	<b>61725</b>	<b>28279</b>	<b>23887</b>	<b>16528</b>	<b>265342</b>
	Sidi Slimane	M	7639	947	7708	4390	4197	2635	27516
		F	31125	3518	12246	5480	2270	606	55245
		<b>T</b>	<b>38764</b>	<b>4465</b>	<b>19954</b>	<b>9870</b>	<b>6467</b>	<b>3241</b>	<b>82761</b>
	Sidi Kacem	M	9848	1531	11567	5842	5790	3884	38462
		F	58260	7215	25811	10751	3146	964	106147
		<b>T</b>	<b>68108</b>	<b>8746</b>	<b>37378</b>	<b>16593</b>	<b>8936</b>	<b>4848</b>	<b>144609</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 9A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon la province, le PHD et le sexe (effectifs)**

		Sans diplôme	Fondamental	Secondaire	Sup	Formation prof	ND	Total	
1994	Kénitra	M	47990	27770	4990	5980	3760	330	90820
		F	90250	6400	270	200	200	70	97390
		<b>T</b>	<b>138240</b>	<b>34170</b>	<b>5260</b>	<b>6180</b>	<b>3960</b>	<b>400</b>	<b>188210</b>
	Sidi Slimane	M	14940	5520	1160	970	610	130	23330
		F	31560	3720	250	150	120	40	35840
		<b>T</b>	<b>46500</b>	<b>9240</b>	<b>1410</b>	<b>1120</b>	<b>730</b>	<b>170</b>	<b>59170</b>
	Sidi Kacem	M	17320	7150	1850	1910	740	160	29130
		F	67380	7110	320	220	180	130	75340
		<b>T</b>	<b>84700</b>	<b>14260</b>	<b>2170</b>	<b>2130</b>	<b>920</b>	<b>290</b>	<b>104470</b>
2004	Kénitra	M	59296	39759	10579	9947	5032	0	124672
		F	122273	16892	731	375	369	0	140670
		<b>T</b>	<b>181569</b>	<b>56651</b>	<b>11310</b>	<b>10322</b>	<b>5401</b>	<b>0</b>	<b>265342</b>
	Sidi Slimane	M	14548	8860	1933	1477	693	0	27516
		F	44348	9729	588	313	260	0	55245
		<b>T</b>	<b>58896</b>	<b>18589</b>	<b>2521</b>	<b>1790</b>	<b>953</b>	<b>0</b>	<b>82761</b>
	Sidi Kacem	M	20579	11629	2849	2274	1117	0	38462
		F	85345	19152	724	561	347	0	106147
		<b>T</b>	<b>105924</b>	<b>30781</b>	<b>3573</b>	<b>2835</b>	<b>1464</b>	<b>0</b>	<b>144609</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 10A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon les branches et le milieu de résidence (effectifs)**

	Urbain	Rural	Total
<b>1994</b>			
Agriculture,forêt et pêche	9390	168460	177850
Mines	370	840	1210
Industrie	29200	6250	35450
Eau,électricité et énergie	1540	190	1730
B.T.P	12400	7570	19970
Commerce	29430	10390	39820
Transport et communication	7300	2920	10220
Services	19020	5920	24940
Administration, éducation, santé,...	33680	5370	39050
Activités exercées hors Maroc et N.D	270	110	380
<b>Total</b>	<b>142600</b>	<b>208020</b>	<b>350620</b>
<b>2004</b>			
Agriculture,forêt et pêche	16418	230308	246726
Mines	356	750	1106
Industrie	30827	12391	43218
Eau,électricité et énergie	1390	193	1583
B.T.P	19093	15102	34195
Commerce	39599	18903	58502
Transport et communication	10598	5912	16510
Services	31721	12764	44485
Administration, éducation, santé,...	40625	5727	46352
Activités exercées hors Maroc et N.D	18	2	20
<b>Total</b>	<b>190645</b>	<b>302052</b>	<b>492697</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 11A : Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (effectifs)**

		1994			2004		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Urbain</b>	Employeur	4490	310	4800	4253	560	4813
	Indépendant	29070	6380	35450	45648	8566	54214
	Salarié	73560	20870	94430	92461	30746	123207
	Aide familial	3580	380	3960	4137	1090	5227
	Apprenti	2850	940	3790	2604	564	3168
	ND	160	0	160	11	10	21
	<b>Total</b>	<b>113710</b>	<b>28880</b>	<b>142590</b>	<b>149114</b>	<b>41536</b>	<b>190650</b>
<b>Rural</b>	Employeur	3570	130	3700	5298	410	5708
	Indépendant	66900	4190	71090	84265	7347	91612
	Salarié	55810	5890	61700	84345	15936	100281
	Aide familial	53780	16880	70660	70314	31199	101513
	Apprenti	720	130	850	2666	266	2932
	ND	80	0	80	15	1	16
	<b>Total</b>	<b>180860</b>	<b>27220</b>	<b>208080</b>	<b>246903</b>	<b>55159</b>	<b>302062</b>
<b>Total</b>	Employeur	8060	440	8500	9551	970	10521
	Indépendant	95970	10570	106540	129913	15913	145826
	Salarié	129370	26760	156130	176806	46682	223488
	Aide familial	57360	17260	74620	74451	32289	106740
	Apprenti	3570	1070	4640	5270	830	6100
	ND	240	0	240	26	11	37
	<b>Total</b>	<b>294570</b>	<b>56100</b>	<b>350670</b>	<b>396017</b>	<b>96695</b>	<b>492712</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 12A : Répartition des chômeurs selon le milieu, le sexe et les provinces (effectifs)**

		1994			2004		
		Masculin	Féminin	Total	masculin	féminin	Total
Kénitra	Urbain	16770	12350	29120	24204	15877	40081
	Rural	9800	1630	11430	8102	3558	11660
	<b>Total</b>	<b>26570</b>	<b>13980</b>	<b>40550</b>	<b>32306</b>	<b>19435</b>	<b>51741</b>
Sidi Slimane	Urbain	5210	2730	7940	7290	5494	12784
	Rural	6760	1220	7980	7047	3748	10795
	<b>Total</b>	<b>11970</b>	<b>3950</b>	<b>15920</b>	<b>14337</b>	<b>9242</b>	<b>23579</b>
Sidi Kacem	Urbain	5880	3020	8900	7074	4423	11497
	Rural	13220	1800	15020	8050	3729	11779
	<b>Total</b>	<b>19100</b>	<b>4820</b>	<b>23920</b>	<b>15124</b>	<b>8152</b>	<b>23276</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 13A : Répartition des chômeurs selon le milieu et le niveau d'instruction (effectifs)**

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	8380	19440	27820	9518	16356	25874
Préscolaire	530	1580	2110	583	1335	1918
Primaire	14120	7710	21830	18952	9452	28404
Collégial	11590	3940	15530	17422	5043	22465
Secondaire	7500	1450	8950	11814	1445	13259
Supérieur	3840	310	4150	6073	603	6676
<b>Total</b>	<b>45960</b>	<b>34430</b>	<b>80390</b>	<b>64362</b>	<b>34234</b>	<b>98596</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**Tableau 14A : Répartition des chômeurs (CH2) selon les branches, le milieu et le sexe (effectifs)**

		1994			2004		
		Masculin	Féminin	Total	masculin	féminin	Total
<b>Urbain</b>	<b>Agriculture,forêt et pêche</b>	820	250	1070	1247	284	1531
	<b>Mines</b>	60	0	60	51	3	54
	<b>Industrie</b>	2070	1070	3140	2750	1140	3890
	<b>Eau,électricité et énergie</b>	90	0	90	48	5	53
	<b>B.T.P</b>	1540	40	1580	2463	52	2515
	<b>Commerce</b>	1460	130	1590	2331	192	2523
	<b>Transport et communication</b>	510	40	550	916	78	994
	<b>Services</b>	3630	2140	5770	2139	819	2958
	<b>Administration, éducation, santé,...</b>	520	310	830	559	330	889
	<b>Total</b>	<b>10790</b>	<b>3980</b>	<b>14770</b>	<b>12504</b>	<b>2903</b>	<b>15407</b>
<b>Rural</b>	<b>Agriculture,forêt et pêche</b>	6330	980	7310	4199	657	4856
	<b>Mines</b>	140	0	140	33	0	33
	<b>Industrie</b>	380	90	470	459	148	607
	<b>Eau,électricité et énergie</b>	10	0	10	13	0	13
	<b>B.T.P</b>	850	0	850	883	9	892
	<b>Commerce</b>	500	10	510	401	15	416
	<b>Transport et communication</b>	200	0	200	278	1	279
	<b>Services</b>	2520	280	2800	412	142	554
	<b>Administration, éducation, santé,...</b>	110	10	120	97	16	113
	<b>Total</b>	<b>11050</b>	<b>1370</b>	<b>12420</b>	<b>6775</b>	<b>988</b>	<b>7763</b>
<b>Total</b>	<b>Agriculture,forêt et pêche</b>	7150	1230	8380	5446	941	6387
	<b>Mines</b>	200	0	200	84	3	87
	<b>Industrie</b>	2450	1160	3610	3209	1288	4497
	<b>Eau,électricité et énergie</b>	100	0	100	61	5	66
	<b>B.T.P</b>	2390	40	2430	3346	61	3407
	<b>Commerce</b>	1960	140	2100	2732	207	2939
	<b>Transport et communication</b>	710	40	750	1194	79	1273
	<b>Services</b>	6150	2420	8570	2551	961	3512
	<b>Administration, éducation, santé,...</b>	630	320	950	656	346	1002
	<b>Total</b>	<b>21840</b>	<b>5350</b>	<b>27190</b>	<b>19279</b>	<b>3891</b>	<b>23170</b>

Source : RGPH 1994 et 2004



المندوبية السامية للتخطيط

HAUT - COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE  
Gharb - Chrarda - Béni Hssen

Tél : +212 (0)5 37 32 91 10

Fax : +212 (0)5 37 32 91 18

+212 (0)5 37 35 58 20

E-mail : kenitra\_hcp@yahoo.fr